

20-23 JUIN 2024

CHAMPIONNATS DE FRANCE

CYCLISME SUR ROUTE

AVRANCHES • MONT-SAINT-MICHEL
— SAINT-MARTIN-DE-LANDELLES



GUIDE DE ROUTE

SOMMAIRE

PROGRAMME SPORTIF 02

FOCUS SUR LA RÉGION

PRÉSENTATION DU TERRITOIRE 03>05

CARTE CONTRE LA MONTRE 06>07

CLM INDIVIDUEL ÉLITE FEMMES 08

CLM INDIVIDUEL ÉLITE HOMMES 09

COURSE EN LIGNE AMATEURS HOMMES 10>12

COURSE EN LIGNE FEMMES ET HOMMES PROFESSIONNELS 14

CIRCUIT FINAL 15

COURSE EN LIGNE FEMMES 16

COURSE EN LIGNE HOMMES PROFESSIONNELS 18>19

PLAN ARRIVÉE 20

PLAN GLOBAL 21

INFORMATIONS 22>24

PALMARÈS 25

PRÉSENTATION DES MAILLOTS 26>29

ORGANISATION / MARQUAGE VÉHICULES 30

CONTACTS FFC-CLO / CHIFFRES-CLÉS 31

PARTENAIRES 32

20-23 JUIN 2024
CHAMPIONNATS DE FRANCE
CYCLISME SUR ROUTE
AVRANCHES - MONT-SAINT-MICHEL
SAINT-MARTIN-DE-LANDELLES



Podlet des Championnats
de France Route Elite 2024

JEUDI 20 JUIN 2024

DÉPART CLM	PONTORSON-ARDEVON – 46 Route de la côte, La Jacotière – Face au Mont-Saint-Michel
ARRIVÉE CLM	SAINT-MARTIN-DE-LANDELLES – D30 – Rue du Jardin (après le supermarché PROXI)
CLM INDIVIDUEL FEMME ÉLITE	1 ^{er} départ : 13h00 Départ de 1mn en 1mn pour 43 concurrentes, puis de 1mn 30 en 1mn 30 pour 27 concurrentes Distance 35,200 km Arrivée de la dernière concurrente : 15h15 environ (Sur la base de 70 concurrentes : moyenne estimée à 40 km/heure)
avec 1 titre Amateur et 1 titre Professionnel	
CLM INDIVIDUEL HOMME ÉLITE	1 ^{er} départ : 14h50 Départ de 1mn en 1mn pour 41 concurrents, puis de 1mn 30 en 1mn 30 pour 40 concurrents Soit 28 minutes environ après la dernière Femme Distance 35,200 km Arrivée du dernier concurrent : 17h17 environ (Sur la base de 80 concurrents : moyenne estimée à 45 km/heure)
avec 1 titre Amateur et 1 titre Professionnel	

VENDREDI 21 JUIN 2024

DÉPART FICTIF	SAINT-HILAIRE-DU-HARCOUET – Place de l'hôtel de ville Itinéraire fictif de 1,000 km (portion neutralisée)
DÉPART RÉEL	SAINT-HILAIRE-DU-HARCOUET – D581 – Résidence du Moulin de la Grande Lande
ARRIVÉE	SAINT-MARTIN-DE-LANDELLES – D30 – Rue du Jardin (après le supermarché PROXI)
COURSE EN LIGNE AMATEUR HOMMES	Départ fictif : 11h00 Distance : 18,600 Km jusqu'au 1 ^{er} passage sur la ligne + 9 tours* de 16,400 km soit : 166,200 km Arrivée : 15h12 environ (Moyenne estimée à 40 km/h)

SAMEDI 22 JUIN 2024

DÉPART FICTIF	AVRANCHES – Place Littré Itinéraire fictif de 3,500 km (portion neutralisée)
DÉPART RÉEL	AVRANCHES – D47 – Avenue du Rocher (face à la caserne des pompiers)
ARRIVÉE	SAINT-MARTIN-DE-LANDELLES – D30 – Rue du Jardin (après le supermarché PROXI)
COURSE EN LIGNE ÉLITE FEMMES Amateur et Professionnel	Départ fictif : 11h00 Distance : 27,400 Km (du départ réel au 1 ^{er} passage sur la ligne d'arrivée) + 6 tours de 16,400 km soit : 125,800 km Arrivée : 14h43 environ (Moyenne estimée à 35 km/h)

SAMEDI 22 JUIN 2024 - LA TRICOLORE - CYCLOSPORTIVE

LIEU DÉPART	ST HILAIRE DU HARCOUET – Place de l'hôtel de ville
LIEU ARRIVÉE	SAINT-MARTIN-DE-LANDELLES – D30 – Rue du Jardin (après le supermarché PROXI)
CYCLOSPORTIVE	Départ de tous les concurrents (es) : 16h00 Distance de 107,500 km Arrivée des premiers concurrents (es) : 18h49 environ (moyenne à 38 km/h) Arrivée des derniers concurrents (es) : 20h52 environ (moyenne à 22 km/h) (Sur la base de 800 concurrents (es))

DIMANCHE 23 JUIN 2024

DÉPART FICTIF	AVRANCHES – Place Littré Itinéraire fictif de 3,500 km (portion neutralisée)
DÉPART RÉEL	AVRANCHES – D47 – Avenue du Rocher (face à la caserne des pompiers)
ARRIVÉE	SAINT-MARTIN-DE-LANDELLES – D30 – Rue du Jardin (après le supermarché PROXI)
COURSE EN LIGNE ÉLITE HOMMES Professionnel	Départ fictif : 10h30 Distance : 27,400 Km (du départ réel au 1 ^{er} passage sur la ligne d'arrivée) + 13 tours de 16,400 km soit : 240,600 km Arrivée : 16h47 environ (Moyenne estimée à 39 km/h)

Ce programme sportif est en instance de validation auprès de l'autorité préfectorale. De plus, en fonction des impératifs TV et des moyennes horaires (avec conditions météorologiques), ce programme sportif peut légèrement évoluer au niveau des horaires de départ des épreuves en ligne et aussi en fonction du nombre de partantes sur les contre-la-montre.

LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION MONT SAINT-MICHEL - NORMANDIE, UN TERRITOIRE OÙ IL FAIT BON VIVRE

Qu'est-ce qui rend attractif un territoire tel que celui de la communauté d'agglomération Mont Saint-Michel - Normandie ? Le Mont Saint-Michel, c'est indéniable, qui est un attrait touristique très fort et fait partie des richesses de notre patrimoine touristique et culturel. Mais nos paysages encore naturels et très largement façonnés par l'agriculture participent sans aucun doute à la qualité de notre environnement et à notre qualité de vie. Avec 95 communes sur une superficie de 1543,9 km², la communauté d'agglomération Mont Saint-Michel - Normandie s'étend du Mont-Saint-Michel à Saint-Georges-de-Rouelley, dans un écrin naturel entre mer et bocage, aux confins de l'Ille-et-Vilaine, de la Mayenne, de l'Orne et du Calvados. Née de la fusion au 1er janvier 2017 des 5 communautés de communes Avranches - Mont-Saint-Michel, Saint-Hilaire-du-Harcouët, le Mortainais, Saint-James et le Val de Sée, la communauté d'agglomération Mont Saint-Michel - Normandie, dont le siège est à Avranches, offre aux habitants un cadre de vie et de travail attractif, dans un environnement naturel exceptionnel. Fort d'une activité agricole et industrielle agro-alimentaire qui façonne ses paysages et constitue une maille essentielle de son tissu économique, le territoire Mont Saint-Michel - Normandie abrite en effet de nombreux secteurs économiques qui participent à son dynamisme : santé, industrie de pointe, de luxe, artisanat, commerces... Un panel divers d'entreprises – dont Acome, Saint-James, Louis Vuitton, Aptar Stelmi, Chereau... –, qui fait la fierté de notre territoire. Jamais très loin des plages, à moins d'une heure des métropoles normandes et bretonnes, grâce au réseau routier structurant, le territoire Mont Saint-Michel - Normandie bénéficie ainsi d'une vitalité économique et d'un bassin de quasi plein emploi (avec un taux de chômage de 4,9%, le plus faible de la région), mais aussi d'une activité culturelle et sportive importante, grâce au réseau associatif dynamique et aux nombreuses infrastructures communales et communautaires, et de services de proximité de qualité (crèches, accueils de loisirs, médiathèques...). Autant d'atouts qui contribuent à la qualité de vie de notre territoire pour s'épanouir au quotidien.



LA MANCHE, TERRE DE VÉLO

Le Département est fier d'être partenaire du championnat de France cycliste sur route, qui cette année se déroule dans la Manche. Au-delà des exploits sportifs et des moments de partage, cet événement mettra aussi en lumière nos splendides paysages. Reconnue pour sa dynamique sportive, la Manche est une terre de choix pour accueillir de grandes compétitions cyclistes. De nombreux champions ont d'ailleurs éclos sur nos routes. Dans la Manche, la pratique du vélo est plurielle. Que vous soyez amateur ou confirmé, vous trouverez ici un terrain de jeu idéal, avec plus de 1 200 km d'itinéraires cyclables et 230 km de voies vertes. Balades en famille ou parcours taillés pour les plus aguerris, les propositions ne manquent pas pour découvrir la richesse de notre territoire, entre terre et mer. En voici une sélection !



> La vélomaritime (Eurovélo)

Dans la Manche, les 371 km de cet itinéraire européen vous mène du Mont-Saint-Michel à Carentan-les-Marais, en passant par Cherbourg-en-Cotentin.

> La véloscénie

Avec ses 5 étapes dans la Manche (73 km), elle relie Barenton au Mont-Saint-Michel.

> La Vélo Westnormandy

Exclusivement normand, cet itinéraire vélo relie les sites emblématiques du Débarquement au Mont-Saint-Michel. Avec ses 163 km dans la Manche, partez à la découverte du patrimoine historique et culturel.



EN FAMILLE !

> Les balcons de la Baie / Jullouville

Cette balade familiale vous promet de beaux panoramas sur la baie du Mont Saint-Michel. Après avoir traversé les villages de Carolles et Champeaux, prenez de la hauteur direction les hameaux et les landes de Saint-Michel-des-Loups. Découvrez cet espace naturel exceptionnel niché à l'abri des arbres grâce au parcours de 2 km accessible à pied uniquement.

> 17 km / env. 2 h

POUR ALLER + LOIN : ATTITUDE-MANCHE.FR/VELO

LE MONT SAINT-MICHEL, « MERVEILLE DE L'OCCIDENT »

Le Mont Saint-Michel est une commune peuplée de 29 habitants, située dans le département de la Manche, en Normandie. Mondialement connue pour son abbaye spectaculaire et son village médiéval perché sur un îlot rocheux au milieu de la baie, le Mont Saint-Michel est un site touristique majeur en France, classé au



patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 1979. Chaque année, 3 millions de visiteurs du monde entier viennent admirer cette merveille architecturale et découvrir son histoire fascinante. Ses ruelles étroites et sinueuses sont bordées de maisons en pierre datant du XVe et du XVIe siècle. Son abbaye est l'un des joyaux architecturaux de la France. Perché au sommet du mont, offrant une vue imprenable sur les environs, elle a été construite au VIIIe siècle et a connu des ajouts et des modifications tout au long des siècles. La baie du Mont Saint-Michel est un autre aspect exceptionnel de la commune. Elle est soumise aux marées les plus importantes d'Europe continentale, avec des variations de niveau d'eau impressionnantes. Elle abrite un écosystème unique avec une grande variété d'oiseaux migrateurs et d'autres espèces marines.

AVRANCHES, PROMONTOIRE SUR LA BAIE



Nichée sur un éperon rocheux, au cœur d'un écrin de verdure, Avranches tutoie le Mont-Saint-Michel et veille sur sa baie. La Ville, riche de plus de 2 000 ans d'histoire, abrite quelques trésors, à commencer par les inestimables manuscrits de l'abbaye du Mont-Saint-Michel, ainsi que le crâne de saint Aubert, l'évêque d'Avranches fondateur du Mont-Saint-Michel, conservé dans un reliquaire, véritable trésor d'orfèvrerie classé au titre des Monuments historiques, au sein de la basilique Saint-Gervais.

Avranches est une ville à taille humaine de 10 000 habitants, à la fois active, citoyenne, durable et équitable. Elle est le poumon démographique d'une zone économique dynamique située à mi-chemin entre Rennes et Caen, grâce à l'autoroute A84. Sous-préfecture d'arrondissement et siège de la communauté d'agglomération Mont Saint-Michel – Normandie, Avranches est le pivot d'un bassin de vie de 15 000 habitants. Les nombreux services privés ou publics en son sein, sa richesse culturelle et patrimoniale, ses nombreux parcs et jardins et la diversité de son tissu associatif en font une ville où il fait bon vivre.

PRÉSENTATION DU TERRITOIRE

SAINT-MARTIN-DE-LANDELLES - SAINT-HILAIRE-DU-HARCOUËT



Depuis le 1er janvier 2016, les communes historiques de Saint-Hilaire-du-Harcouët, Saint-Martin-de-Landelles et Virey ont fait le choix de se regrouper en commune nouvelle. Cette union a permis la mutualisation des compétences et des moyens de chacun, mais offre également à Saint-Hilaire, 2ème pôle urbain du sud Manche, une meilleure représentativité au sein des organes de gouvernance comme la Communauté d'Agglomération Mont-Saint-Michel – Normandie.

SAINT-HILAIRE, UN TERRITOIRE DYNAMIQUE

Au cœur du bocage normand, la commune offre un cadre de vie paisible et verdoyant, là où la nature se découvre au fil de l'eau le long de l'Airon et de la Sélune ainsi qu'aux plans d'eau du Prieuré. La voie verte est un lieu privilégié de loisirs pour les randonneurs et les cyclistes.

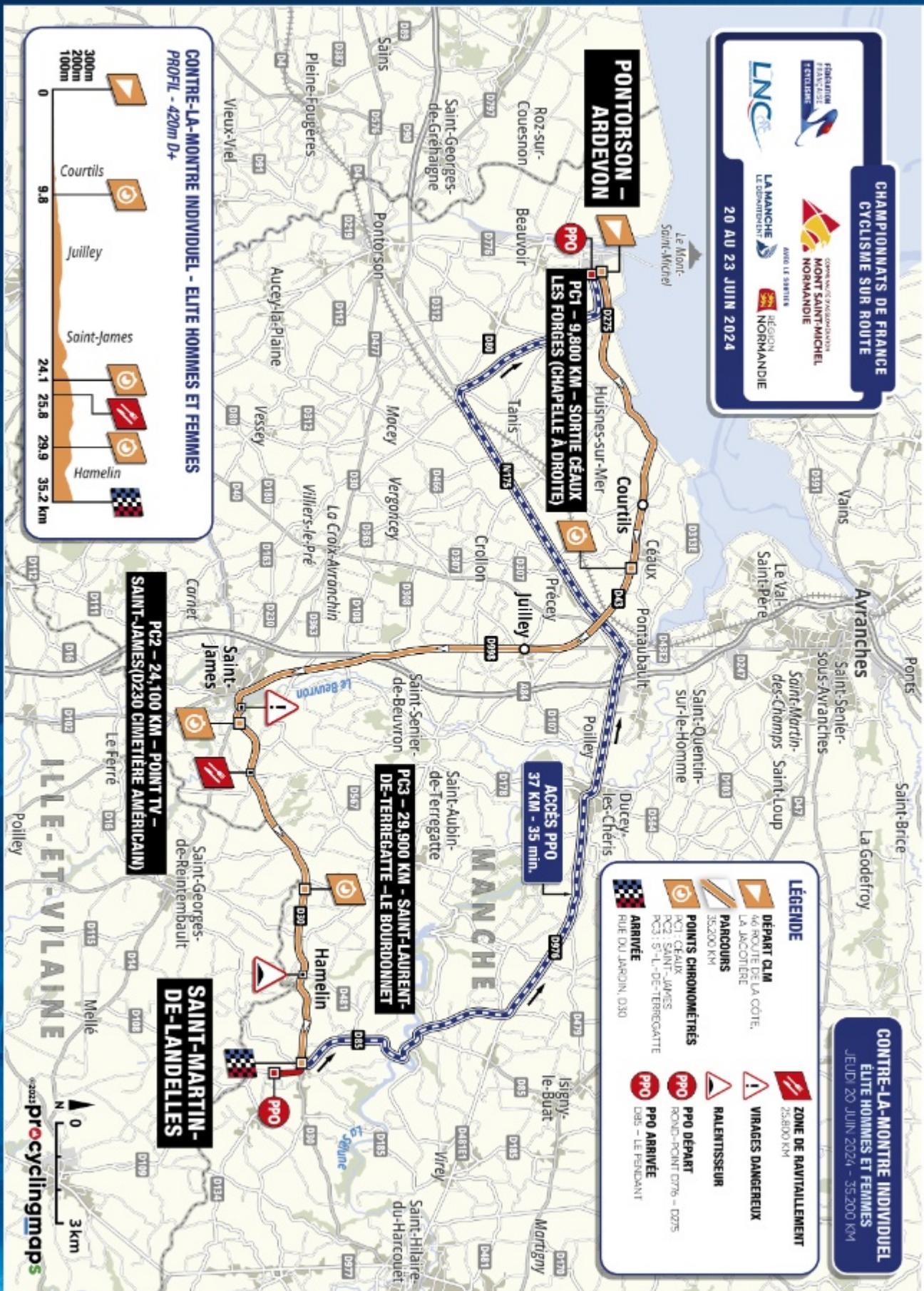
Le dynamisme local est une force pour le territoire et ses habitants. Des petites et moyennes entreprises, des services bien développés, un large éventail de commerces, une population scolaire importante et un tissu associatif dense contribuent largement à renforcer l'attractivité de la commune, aux portes de la Normandie et aux marches de la Bretagne.

Saint-Hilaire-du-Harcouët se distingue également en accueillant chaque année de nombreux touristes et visiteurs. Des temps forts contribuent au rayonnement de la ville : le marché hebdomadaire le mercredi avec plus de 15 000 consommateurs en période estivale, la Foire Saint-Martin qui attire plus de 150 000 visiteurs chaque année, ainsi qu'une programmation culturelle riche et diversifiée.



PLAN CLM

JEUDI 20 JUIN

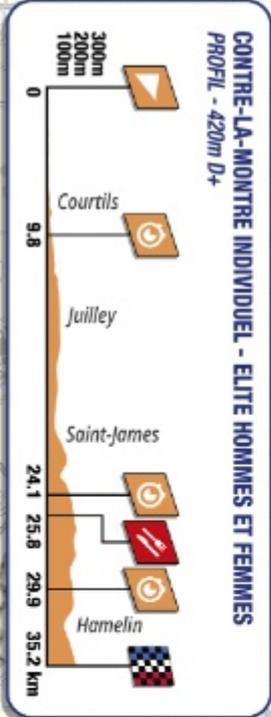


CHAMPIONNATS DE FRANCE CYCLISME SUR ROUTE

20 AU 23 JUIN 2024

COMITE REGIONAL NORMANDIE
MONT SAINT-MICHEL
AVEC LE SERVICE
LE MANCHE
LE DEPARTEMENT
REGION NORMANDIE

FEDERATION FRANÇAISE CYCLISME
LNC



LÉGENDE

- ZONE DE RAVAILLEMENT 25,800 KM
- VIRAGES DANGEREUX
- RALENTISSEUR
- PPO DÉPART ROND-POINT D776 - D275
- PPO ARRIVÉE D85 - LE PENDANT
- ARRIVÉE RUE DU JARDIN, D30
- DÉPART CLM 46 ROUTE DE LA CÔTE, LA JACOTIERE
- PARCOURS 35,200 KM
- POINTS CHRONOMÉTRÉS P1: CÉAUX P2: SAINT-JAMES P3: S-L.-DE-TERRÉGATTE

CONTRE-LA-MONTRE INDIVIDUEL ELITE HOMMES ET FEMMES

JEUDI 20 JUIN 2024 - 35.200 KM

CHAMPIONNATS DE FRANCE DE CYCLISME SUR ROUTE 2024

pro cycling maps



Direction Communication & Marketing - Service de presse FFC | 01 81 88 09 39 | s.pasqualin@ffc.fr | a.charpigny@ffc.fr
 Direction des Evénements et de la Réglementation Sportive | 01 81 88 09 35 | n.andre@ffc.fr | a.fourez@ffc.fr | a.cocetta@ffc.fr



PLAN DÉPART CLM

JEUDI 20 JUIN

PLAN DE DÉPART
PONTORSON – ARDEVON
 ÉPREUVE CONTRE-LA-MONTRE
 JEUDI 20 JUIN 2024

PONTORSON – ARDEVON
 46 ROUTE DE LA CÔTE,
 LA JACOTIÈRE

Le Mont-
 Saint-Michel

ACCÈS PPO
 37 KM - 35 min.



CHAMPIONNATS DE FRANCE
CYCLISME SUR ROUTE

20 AU 23 JUIN 2024

LÉGENDE

- CONTRÔLE VÉLOS
- DÉPART CLM
RAMPE DE DÉPART
- PARCOURS
33,200 KM
- PARKING ÉQUIPES
- PARKING ORGANISATION
- PARKING OFFICIELS / PRESSE
- PARKING MOTOS
- ACCÈS AU PARKING ÉQUIPES
- ACCÈS AU PARKING OFFICIELS / PRESSE
- ACCÈS MOTOS
- BARRIÈRE
- POINT DE PASSAGE OBLIGÉ
RDND - POINT D'ENTRÉE - D275
 48°54,02'N 1°30'00"W



ITINÉRAIRE

HORAIRE COURSE EN FONCTION DE LA MOYENNE HORAIRE

PREMIÈRE COUREUSE DERNIÈRE COUREUSE

KM	KM PARCOURUS	KM À PARCOURIR	COMMUNES	ITINÉRAIRE	DIRECTION	38	40	38	40
	0,00	35,20	PONTORSON - ARDEVON	DEPART CLM - 46 route de la côte, La Jacotière (face au Mont-Saint-Michel)		13:00	13:00	14:22	14:22
0,25	0,25	34,95	ARDEVON	D275 - Route de la côte - Biscuiterie Saint Michel - Dérive D5 Tourner à gauche	←	13:00	13:00	14:22	14:22
5,35	5,60	29,60	BAS-COURTILS	D43 x D288 - Route de Roche Torin - Tout Droit	↑	13:08	13:08	14:31	14:30
4,20	9,80	25,40	CEAUX	PC1 - D43 - La Cour Harmonerie - Point de Chronométrage Intermédiaire		13:15	13:14	14:37	14:37
1,80	11,60	23,60	CEAUX	Passage sous la N175 - D43 - Rond-Point de la Buvette - Rond-Point Tout Droit - Route de Juilley	⚠ ↑	13:18	13:17	14:40	14:39
1,20	12,80	22,40	JUILLEY	D43 x D998 - Les Ongrais - Tourner à droite vers Route de Fougères	→	13:20	13:19	14:42	14:41
1,40	14,20	21,00	JUILLEY	D998 - Rond-Point D998 x D107 / Le Haut du Bourg Tout Droit - direction Saint James	↑	13:22	13:21	14:44	14:43
3,65	17,85	17,35	SAINT-SENIER-DE-BEUVRON	D998 x D308 - Le Bois Roulland - Tout Droit	↑	13:28	13:26	14:50	14:49
4,95	22,80	12,40	SAINT-JAMES	D998 - Rue de la Libération - Tourner à gauche vers D12 - Rue Division Leclerc	←	13:36	13:34	14:58	14:56
0,20	23,00	12,20	SAINT-JAMES	D12 - Rue Division Leclerc - Tourner à droite vers Rue des Rochers	→	13:36	13:34	14:58	14:57
0,10	23,10	12,10	SAINT-JAMES	D12 x D30 - Rue Saint-Jacques - Tout droit vers D30 - Hamelin	↑	13:36	13:34	14:58	14:57
0,20	23,30	11,90	SAINT-JAMES	D30 - Rue Saint-Hilaire		13:36	13:34	14:59	14:57
0,80	24,10	11,10	SAINT-JAMES	PC2 - D30 x D230 - Sortie de Saint-James Point de chronométrage intermédiaire filmé		13:38	13:36	15:00	14:58
2,80	26,90	8,30	MONTJOIE-SAINT-MARTIN	D30 - Saint Denis		13:42	13:40	15:04	15:02
3,00	29,90	5,30	SAINT-LAURENT-DE-TERREGATTE	PC3 - D30 - Le Bourdonnet		13:47	13:44	15:09	15:07
2,45	32,35	2,85	HAMELIN	D30 Marie d'Hamelin - Attention dos d'âne en descente	▲	13:51	13:48	15:13	15:11
2,30	34,65	0,55	SAINT-MARTIN-DE-LANDELLES	D30 - La Maucrais / La Bergerie - DÉRIVATION N°1 - Retour Départ CLM		13:54	13:51	15:17	15:14
0,40	35,05	0,15	SAINT-MARTIN-DE-LANDELLES	D30 - Rue du Jardin - DÉRIVATION N°2 Retour Parking véhicules légers Arrivée (à gauche - Société Mangeas)		13:55	13:52	15:17	15:15
0,15	35,20	0,00	SAINT-MARTIN-DE-LANDELLES	ARRIVEE - D30 - Rue du Jardin (après le Proxi Market)		13:55	13:52	15:18	15:15

PARTICIPATION

Coureuses cyclistes françaises de 19 ans dans l'année et plus, titulaires d'une licence de série « Élite » et « Open 1, Open 2, Open 3 ».

Cf Détails - Règlement particulier des Championnats de France

DÉTAILS TECHNIQUES

Distance totale à parcourir : 35.200 km

Chronométrage Intermédiaire :

PC1 : KM 9,800 – Sortie Ceaux – D43 – Les Forges – Chapelle à droite

PC2 : KM 24,100 – Saint-James – D230 Cimetièrre Américain

PC3 : KM 29,900 – Saint Laurent de Terregatte – D30 – Le Bourdonnet

Zone de ravitaillement CLM : KM 25,800 – sur 200m D 30 – 50240 Saint-James Accès : la zone de ravitaillement CLM par le parcours Plan page 6

Tirage au sort des équipes :

Un tirage au sort sera effectué à l'issue de la date de clôture des engagements.

Départ de la 1^{ère} concurrente : 13h00

Les concurrentes partiront de T en T pour 43 concurrentes, puis de T30 en T30 pour 27 concurrentes.



ITINÉRAIRE

HORAIRE COURSE EN FONCTION DE LA MOYENNE HORAIRE

PREMIER COUREUR

DERNIER COUREUR

KM	KM PARCOURS	KM À PARCOURS	COMMUNES	ITINÉRAIRE	DIRECTION	42	45	42	45
	0,00	35,20	PONTORSON - ARDEVON	DEPART CLM - 46 route de la côte, La Jacotière (face au Mont-Saint-Michel)		14:50	14:50	16:28	16:28
0,25	0,25	34,95	ARDEVON	D275 - Route de la côte - Biscuiterie Saint Michel - Dérive DS <i>Tourner à gauche</i>	←	14:50	14:50	16:28	16:28
5,35	5,60	29,60	BAS-COURTILS	D43 x D288 - Route de Roche Torin - <i>Tout Droit</i>	↑	14:58	14:57	16:36	16:35
4,20	9,80	25,40	CEAUX	PC1 - D43 - La Cour Harmonerie - Point de Chronométrage Intermédiaire		15:04	15:03	16:42	16:41
1,80	11,60	23,60	CEAUX	Passage sous la N175 - D43 - Rond-Point de la Buvette - Rond-Point <i>Tout Droit - Route de Juilley</i>	△ ↑	15:06	15:05	16:44	16:43
1,20	12,80	22,40	JUILLEY	D43 x D998 - Les Ongrais - <i>Tourner à droite vers Route de Fougères</i>	→	15:08	15:07	16:46	16:45
1,40	14,20	21,00	JUILLEY	D998 - Rond-Point D998 x D107 / Le Haut du Bourg <i>Tout Droit - direction Saint James</i>	↑	15:10	15:08	16:48	16:46
3,65	17,85	17,35	SAINT-SENIER-DE-BEUVRON	D998 x D308 - Le Bois Roulland - <i>Tout Droit</i>	↑	15:15	15:13	16:53	16:51
4,95	22,80	12,40	SAINT-JAMES	D998 - Rue de la Libération - <i>Tourner à gauche vers D12 - Rue Division Leclerc</i>	←	15:22	15:20	17:00	16:58
0,20	23,00	12,20	SAINT-JAMES	D12 - Rue Division Leclerc - <i>Tourner à droite vers Rue des Rochers</i>	→	15:22	15:20	17:00	16:58
0,10	23,10	12,10	SAINT-JAMES	D12 x D30 - Rue Saint-Jacques - <i>Tout droit vers D30 - Hamelin</i>	↑	15:23	15:20	17:01	16:58
0,20	23,30	11,90	SAINT-JAMES	D30 - Rue Saint-Hilaire		15:23	15:21	17:01	16:59
0,80	24,10	11,10	SAINT-JAMES	PC2 - D30 x D230 - Sortie de Saint-James Point de chronométrage intermédiaire filmé		15:24	15:22	17:02	17:00
2,80	26,90	8,30	MONTJOIE-SAINT-MARTIN	D30 - Saint Denis		15:28	15:25	17:06	17:03
3,00	29,90	5,30	SAINT-LAURENT-DE-TERREGATTE	PC3 - D30 - Le Bourdonnet		15:32	15:29	17:10	17:07
2,45	32,35	2,85	HAMELIN	D30 Marie d'Hamelin - Attention dos d'âne en descente	△	15:36	15:33	17:14	17:11
2,30	34,65	0,55	SAINT-MARTIN-DE-LANDELLES	D30 - La Maucras / La Bergerie - DÉRIVATION N°1 - Retour Départ CLM		15:39	15:36	17:17	17:14
0,40	35,05	0,15	SAINT-MARTIN-DE-LANDELLES	D30 - Rue du Jardin - DÉRIVATION N°2 Retour Parking véhicules légers Arrivée (à gauche - Société Mangeas)		15:40	15:36	17:18	17:14
0,15	35,20	0,00	SAINT-MARTIN-DE-LANDELLES	ARRIVÉE - D30 - Rue du Jardin (après le Proxi Market)		15:40	15:36	17:18	17:14

PARTICIPATION

Coueurs français de 19 ans dans l'année et plus, titulaires d'une licence de série « Élite Professionnels », « Élite ».

Cf Détails - Règlement particulier des Championnats de France

Le fait d'être qualifiés ne saurait dispenser les intéressés des formalités réglementaires d'engagement, par l'intermédiaire de leur Comité Régional, de leur club ou de leur équipe professionnelle.

Départ du 1^{er} concurrent : 14h50 (estimation)

Les concurrents partiront de 1 en 1 pour 41 concurrents, puis de 1'30" en 1'30" pour 40 concurrents.

Distance totale à parcourir : 35.200 km

Chronométrages Intermédiaires :

PC1 : KM 9,800 – Sortie Cœux – D 43 – Les Forges – Chapelle à droite
PC2 : KM 24,100 – Saint-James – D230 Cimetièrre Américain
PC3 : KM 29,900 – Saint Laurent de Terregatte – D30 – Le Bourdonnet

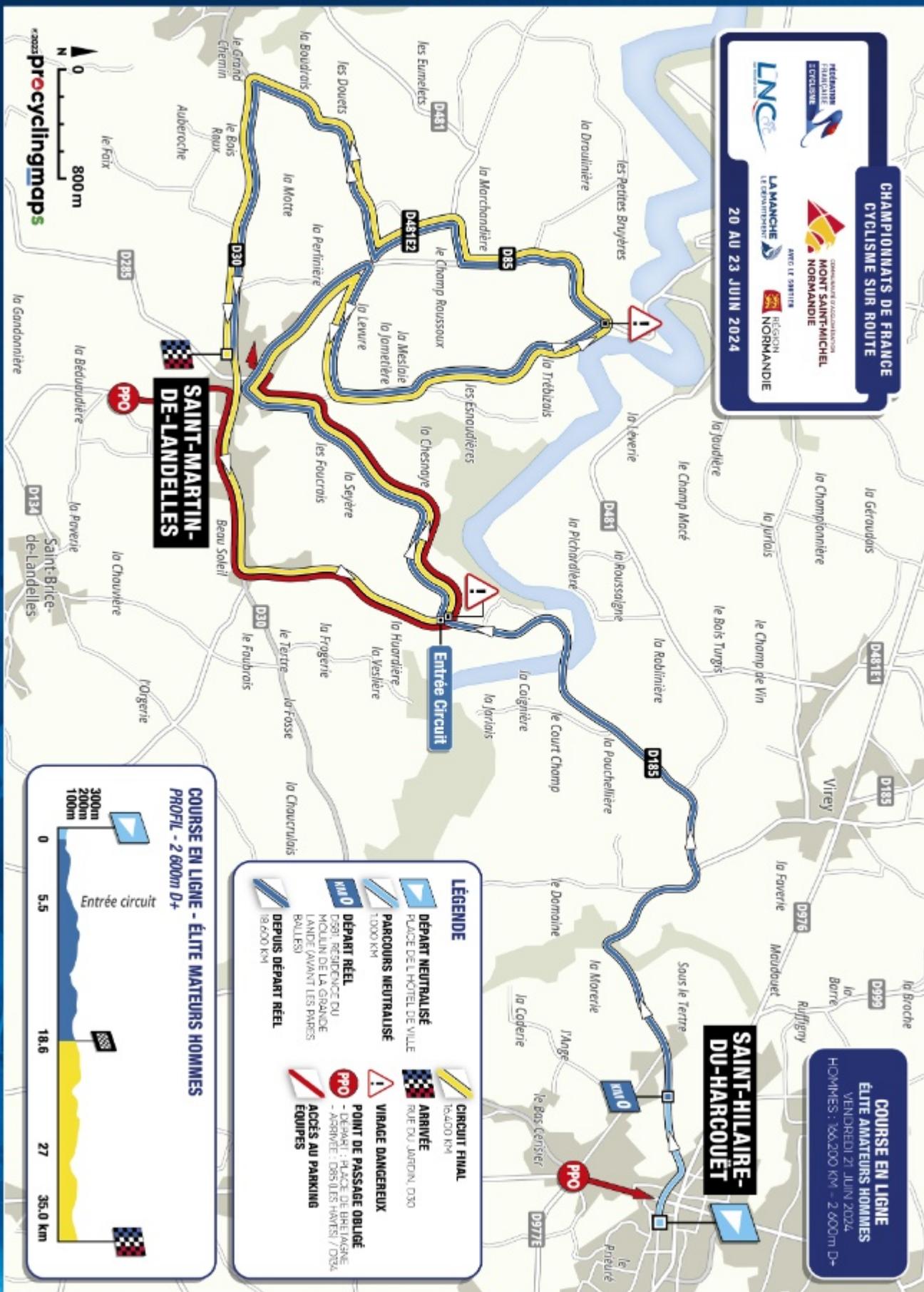
Zone de ravitaillement CLM :

KM 25,800 – sur 200m D 30 – 50240 Saint-James
Accès la zone de ravitaillement CLM par le parcours Plan page 6



CARTE ÉPREUVES EN LIGNE

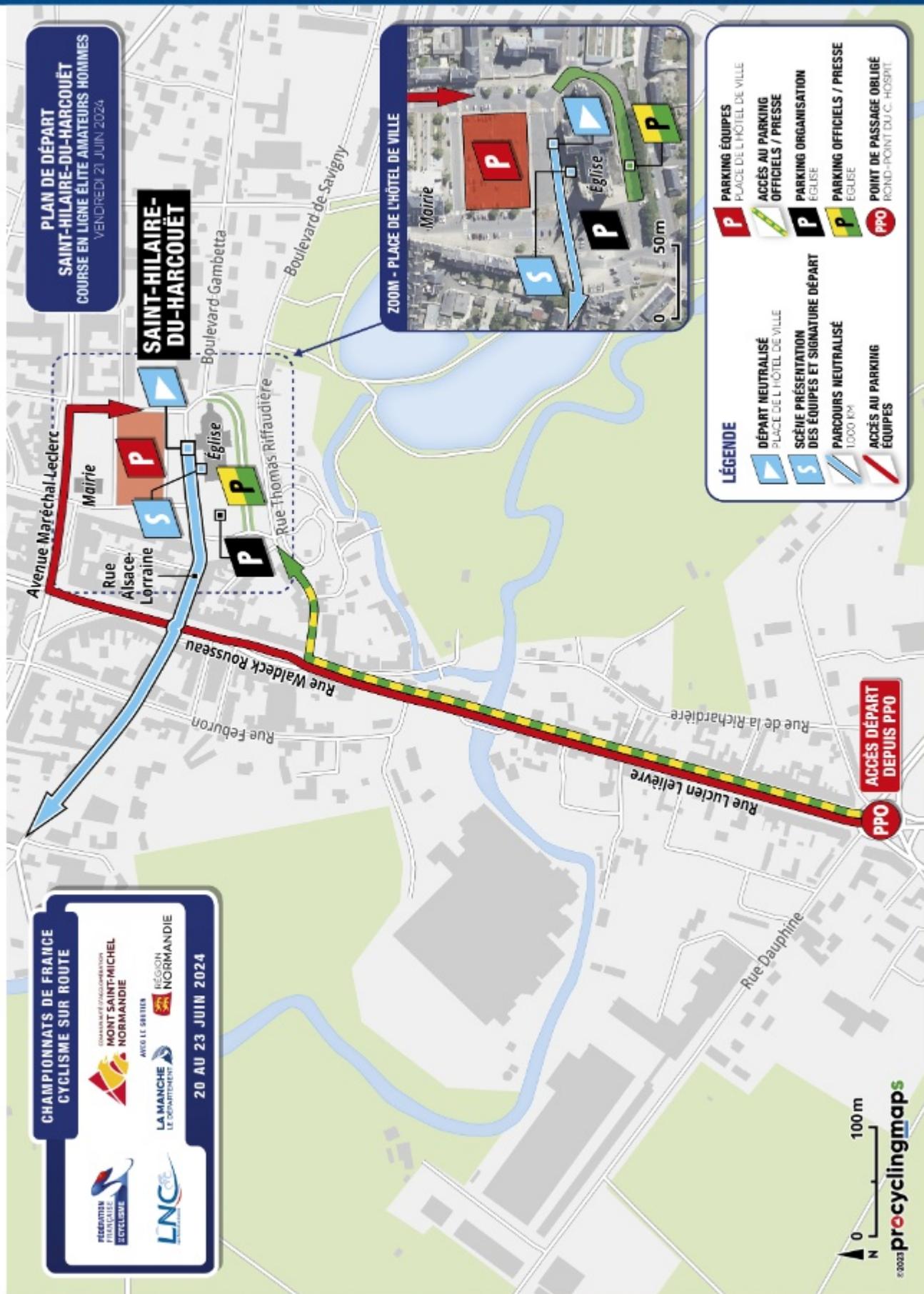
AMATEURS - VENDREDI 21 JUIN



CHAMPIONNATS DE FRANCE DE CYCLISME SUR ROUTE 2024

PLAN DÉPART COURSES EN LIGNE

AMATEURS - VENDREDI 21 JUIN



ITINÉRAIRE

HORAIRES COURSE EN FONCTION DE LA MOYENNE HORAIRE (KM/H)

KM	KM PARCOURUS	KM À PARCOURIR	COMMUNES	ITINÉRAIRE	DIRECTION	38	39	40	41	42
	0,00	166,20	SAINT-HILAIRE-DU-HARCOUET	DEPART FICTIF - Place de l'hotel de ville - 1.000 km d'itinéraire fictif		11:00	11:00	11:00	11:00	11:00
	0,00	166,20	SAINT-HILAIRE-DU-HARCOUET	DEPART REEL - D 581 - Résidence du Moulin de la Grande Lande		11:02	11:02	11:02	11:02	11:02
2,25	2,25	163,95	VIREY	D185 - Route de la Ricolais - <i>Tourner à gauche</i>	←	11:05	11:05	11:05	11:05	11:05
3,25	5,50	160,70	SAINT-MARTIN-DE-LANDELLES	ENTREE CIRCUIT - C6 - Carrefour de la Charbonnière <i>Tourner à droite</i>	↑	11:10	11:10	11:10	11:10	11:09
2,10	7,60	158,60	SAINT-MARTIN-DE-LANDELLES	C6 - Bas de la Pigeonnière - Les Foucras - <i>Tourner à gauche</i>	←	11:14	11:13	11:13	11:13	11:12
0,50	8,10	158,10	SAINT-MARTIN-DE-LANDELLES	D85 - Haut de la Pigeonnière - <i>Tourner à droite</i>	→	11:14	11:14	11:14	11:13	11:13
1,35	9,45	156,75	SAINT-MARTIN-DE-LANDELLES	D85 - La Croix du Patis - <i>Tourner à droite</i>	→	11:16	11:16	11:16	11:15	11:15
1,00	10,45	155,75	SAINT-MARTIN-DE-LANDELLES	La Jametière - <i>Tourner à gauche</i>	←	11:18	11:18	11:17	11:17	11:16
2,10	12,55	153,65	SAINT-MARTIN-DE-LANDELLES	D85 - La Lande - <i>Tourner à gauche</i>	←	11:21	11:21	11:20	11:20	11:19
1,35	13,90	152,30	SAINT-MARTIN-DE-LANDELLES	D481 - Vers Hamelin (Ange Michel) - <i>Tourner à droite</i>	→	11:23	11:23	11:22	11:22	11:21
0,30	14,20	152,00	SAINT-MARTIN-DE-LANDELLES	D481E2 - Les Froidrières, La Dorais - <i>Tourner à gauche</i>	←	11:24	11:23	11:23	11:22	11:22
0,60	14,80	151,40	SAINT-MARTIN-DE-LANDELLES	D481E2 - Croix du Patis x La Dorais - <i>Tourner à droite</i>	→	11:25	11:24	11:24	11:23	11:23
1,75	16,55	149,65	SAINT-MARTIN-DE-LANDELLES	D30 - Isambart - <i>Tourner à gauche</i>	←	11:28	11:27	11:26	11:26	11:25
1,90	18,45	147,75	SAINT-MARTIN-DE-LANDELLES	D30 - Rue du Jardin - DERIVATION - à gauche (avant Société Mangeas)		11:31	11:30	11:29	11:29	11:28
0,15	18,60	147,60	SAINT-MARTIN-DE-LANDELLES	1 ^{er} PASSAGE SUR LA LIGNE D'ARRIVEE & DEBUT DU 1 ^{er} TOUR D30 - Rue du Jardin - (Juste après le Proxi Market)		11:31	11:30	11:29	11:29	11:28
0,30	18,90	147,30	SAINT-MARTIN-DE-LANDELLES	D285 - Route de Saint-Georges (Passage Piéton) Passage Centre bourg - <i>Tout droit</i>	↑	11:31	11:31	11:30	11:29	11:29
1,32	20,22	145,98	SAINT-MARTIN-DE-LANDELLES	D185 - Beau soleil - <i>Tourner à gauche</i>	←	11:33	11:33	11:32	11:31	11:30
1,58	21,80	144,40	SAINT-MARTIN-DE-LANDELLES	C6 - La Charbonnière - <i>Tourner à gauche</i>	↖	11:36	11:35	11:34	11:33	11:33
2,10	23,90	142,30	SAINT-MARTIN-DE-LANDELLES	C6 - Bas de la Pigeonnière - <i>Tourner à gauche</i>	←	11:39	11:38	11:37	11:36	11:36
0,50	24,40	141,80	SAINT-MARTIN-DE-LANDELLES	D85 - Haut de la Pigeonnière - <i>Tourner à droite</i>	→	11:40	11:39	11:38	11:37	11:36
0,30	24,70	141,50	SAINT-MARTIN-DE-LANDELLES	ZONE DE RAVITAILLEMENT 1 - Lieu : D85 - KM 6,300 au KM 6,400		11:41	11:40	11:39	11:38	11:37
0,40	25,10	141,10	SAINT-MARTIN-DE-LANDELLES	ZONE VERTE 1 - Lieu : D85 - KM 6,500 au KM 6,600		11:41	11:40	11:39	11:38	11:37
0,65	25,75	140,45	SAINT-MARTIN-DE-LANDELLES	D85 - La Croix du Patis - <i>Tourner à droite</i>	→	11:42	11:41	11:40	11:39	11:38
1,05	26,80	139,40	SAINT-MARTIN-DE-LANDELLES	La Jametière - <i>Tourner à gauche</i>	←	11:44	11:43	11:42	11:41	11:40
2,10	28,90	137,30	SAINT-MARTIN-DE-LANDELLES	D85 - La Lande - <i>Tourner à gauche</i>	↖	11:47	11:46	11:45	11:44	11:43
1,35	30,25	135,95	SAINT-MARTIN-DE-LANDELLES	D481 - Vers Hamelin (Ange Michel) - <i>Tourner à droite</i>	→	11:49	11:48	11:47	11:46	11:45
0,30	30,55	135,65	SAINT-MARTIN-DE-LANDELLES	D481E2 - Les Froidrières, La Dorais - <i>Tourner à gauche</i>	←	11:50	11:49	11:47	11:46	11:45
0,60	31,15	135,05	SAINT-MARTIN-DE-LANDELLES	D481E2 - Croix du Patis x La Dorais - <i>Tourner à droite</i>	→	11:51	11:49	11:48	11:47	11:46
1,75	32,90	133,30	SAINT-MARTIN-DE-LANDELLES	D30 - Isambart - <i>Tourner à gauche</i>	←	11:53	11:52	11:51	11:50	11:49
0,90	33,80	132,40	SAINT-MARTIN-DE-LANDELLES	ZONE VERTE 2 - D30 - KM 15,200 au KM 15,300		11:55	11:54	11:52	11:51	11:50
0,30	34,10	132,10	SAINT-MARTIN-DE-LANDELLES	ZONE DE RAVITAILLEMENT 2 - Début - Juste avant l'entrée à Saint Martin de Landelles		11:55	11:54	11:53	11:51	11:50
0,75	34,85	131,35	SAINT-MARTIN-DE-LANDELLES	D30 - Rue du Jardin - DERIVATION - à gauche (avant Société Mangeas)		11:57	11:55	11:54	11:53	11:51
0,15	35,00	131,20	SAINT-MARTIN-DE-LANDELLES	DEBUT du 2 ^{ème} tour - D30 - Rue du Jardin - (Juste après le Proxi Market)		11:57	11:55	11:54	11:53	11:52
16,40	51,40	114,80	SAINT-MARTIN-DE-LANDELLES	DEBUT du 3 ^{ème} tour - D30 - Rue du Jardin - (Juste après le Proxi Market)		12:23	12:21	12:19	12:17	12:15
16,40	67,80	98,40	SAINT-MARTIN-DE-LANDELLES	DEBUT du 4 ^{ème} tour - D30 - Rue du Jardin - (Juste après le Proxi Market)		12:49	12:46	12:43	12:41	12:38
16,40	84,20	82,00	SAINT-MARTIN-DE-LANDELLES	DEBUT du 5 ^{ème} tour - D30 - Rue du Jardin - (Juste après le Proxi Market)		13:14	13:11	13:08	13:05	13:02
16,40	100,60	65,60	SAINT-MARTIN-DE-LANDELLES	DEBUT du 6 ^{ème} tour - D30 - Rue du Jardin - (Juste après le Proxi Market)		13:40	13:36	13:32	13:29	13:25
16,40	117,00	49,20	SAINT-MARTIN-DE-LANDELLES	DEBUT du 7 ^{ème} tour - D30 - Rue du Jardin - (Juste après le Proxi Market)		14:06	14:02	13:57	13:53	13:49
16,40	133,40	32,80	SAINT-MARTIN-DE-LANDELLES	DEBUT du 8 ^{ème} tour - D30 - Rue du Jardin - (Juste après le Proxi Market)		14:32	14:27	14:22	14:17	14:12
16,40	149,80	16,40	SAINT-MARTIN-DE-LANDELLES	DEBUT du 9 ^{ème} tour - D30 - Rue du Jardin - (Juste après le Proxi Market)		14:58	14:52	14:46	14:41	14:36
16,40	166,20	0,00	SAINT-MARTIN-DE-LANDELLES	ARRIVEE - D30 - Rue du Jardin - (Juste après le Proxi Market)		15:24	15:17	15:11	15:05	14:59

VENEZ ROULER SUR LE CIRCUIT DES CHAMPIONNATS DE FRANCE

CYCLOSPORTIVE (107,5 KM)

SAINT-HILAIRE-DU-HARCOUËT

SAINT-MARTIN-DE-LANDELLES

SAMEDI 22 JUIN 2024 | 16H



20-23 JUIN 2024

CHAMPIONNATS DE FRANCE
CYCLISME SUR ROUTE

AVRANCHES • MONT-SAINT-MICHEL
SAINT-MARTIN-DE-LANDELLES



S'inscrire en ligne
Sports'N Connect

PLUS D'INFORMATIONS : WWW.FRANCEROUTE.FR

CARTE ÉPREUVES EN LIGNE

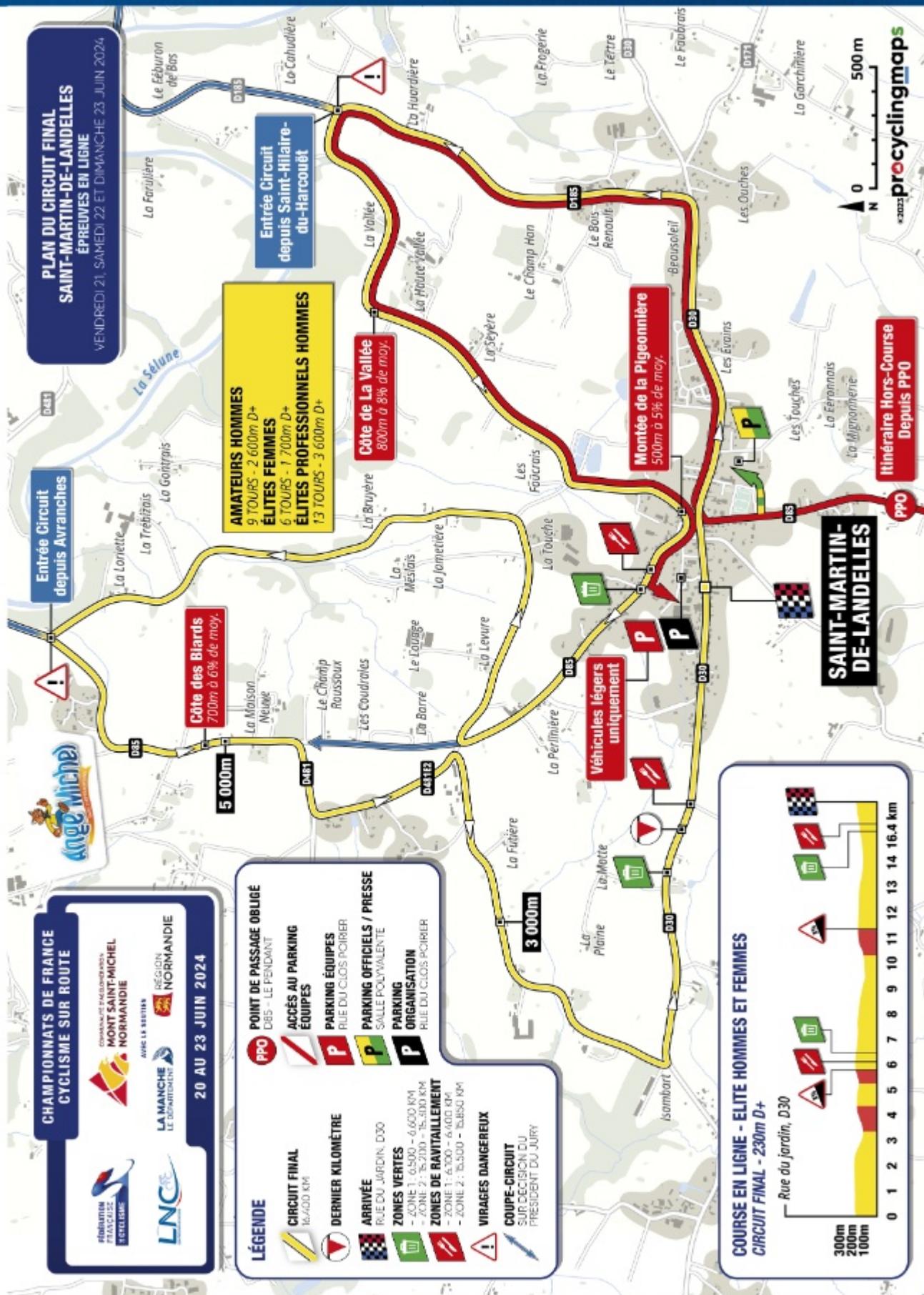
FEMMES ET HOMMES PROFESSIONNELS - SAMEDI 22 JUIN & DIMANCHE 23 JUIN



CHAMPIONNATS DE FRANCE DE CYCLISME SUR ROUTE 2024

PLAN CIRCUIT

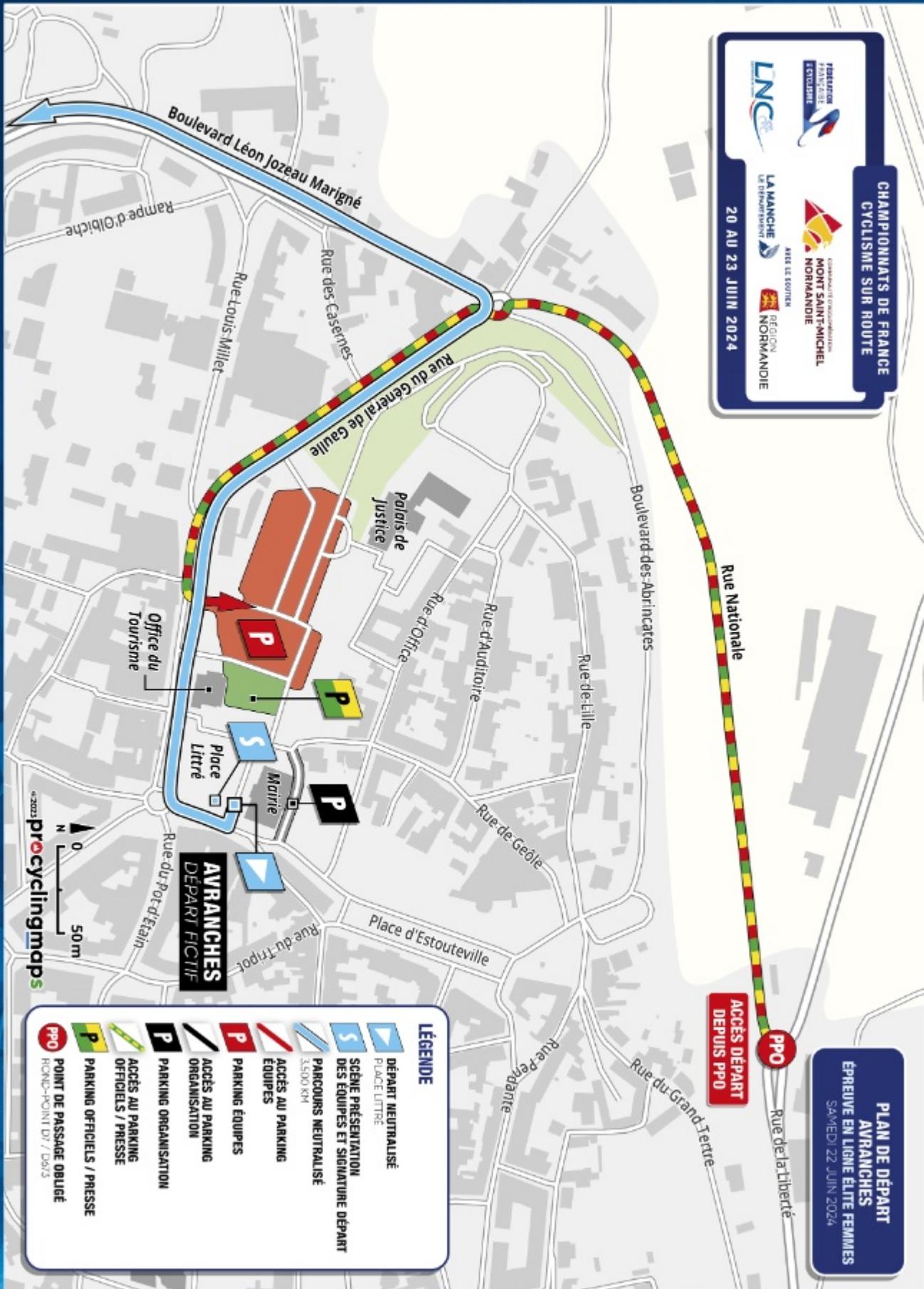
VENDREDI 21 JUIN, SAMEDI 22 JUIN & DIMANCHE 23 JUIN



CHAMPIONNATS DE FRANCE DE CYCLISME SUR ROUTE 2024

PLAN DÉPART COURSE EN LIGNE

FEMMES - SAMEDI 22 JUIN



CHAMPIONNATS DE FRANCE DE CYCLISME SUR ROUTE 2024

ITINÉRAIRE

HORAIRE COURSE EN FONCTION DE LA MOYENNE HORAIRE (KM/H)

KM	KM PARCOURSUS	KM À PARCOURIR	COMMUNES	ITINÉRAIRE	DIRECTION	33	34	35	36	37
	0,00	125,80	AVRANCHES	DEPART FICTIF - Place Littré - 3,500 km d'itinéraire fictif		11:00	11:00	11:00	11:00	11:00
	0,00	125,80	AVRANCHES	DEPART REEL - D 47 Avenue du Rocher Face à la caserne des pompiers		11:07	11:07	11:07	11:07	11:07
0,60	0,60	125,20	SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS	D47 x D247 - La Forge - Au rond-point, tout droit vers D47	▲ ↑	11:08	11:08	11:08	11:08	11:07
10,94	11,54	114,26	ISIGNY-LE-BUAT	D47 - Le Pont d'Oir - Au rond-point, tout droit (2 ^{ème} sortie) vers D47 direction Isigny-le-Buat	▲ ↑	11:27	11:27	11:26	11:26	11:25
3,46	15,00	110,80	ISIGNY-LE-BUAT	D47 x D85 - Rue du Mortainais Au rond-point, tourner à droite vers Avenue Saint-Martin	▲ →	11:34	11:33	11:32	11:32	11:31
2,20	17,20	108,60	LES BIARDS	D85 - Carrefour des Biards - Au rond-point, tout droit (2 ^{ème} sortie) vers D85 - Rue Marot direction Les Biards	▲ ↑	11:38	11:37	11:36	11:35	11:34
1,30	18,50	107,30	LES BIARDS	D85 - Rue Marot Au rond-point, tout droit vers D85 - Saint-Martin-de-Landelles	▲ ↑	11:40	11:39	11:38	11:37	11:37
2,50	21,00	104,80	SAINT-MARTIN-DE-LANDELLES	ENTREE CIRCUIT - D85 - La Lande - Tout droit	↑	11:45	11:44	11:43	11:42	11:41
1,40	22,40	103,40	SAINT-MARTIN-DE-LANDELLES	D481 - Vers Hamelin (Ange Michel) - Tourner à droite	→	11:47	11:46	11:45	11:44	11:43
0,30	22,70	103,10	SAINT-MARTIN-DE-LANDELLES	D481E2 - Les Froidrières, La Dorais - Tourner à gauche	←	11:48	11:47	11:45	11:44	11:43
0,70	23,40	102,40	SAINT-MARTIN-DE-LANDELLES	D481E2 - Croix du Patis x La Dorais - Tourner à droite	→	11:49	11:48	11:47	11:46	11:44
1,70	25,10	100,70	SAINT-MARTIN-DE-LANDELLES	D30 - Isambart - Tourner à gauche	←	11:52	11:51	11:50	11:48	11:47
2,15	27,25	98,55	SAINT-MARTIN-DE-LANDELLES	D30 - Rue du Jardin - DERIVATION - à gauche (avant Société Mangeas)	←	11:56	11:55	11:53	11:52	11:51
0,15	27,40	98,40	SAINT-MARTIN-DE-LANDELLES	1 ^{er} PASSAGE SUR LA LIGNE D'ARRIVEE & DEBUT DU 1 ^{er} TOUR D30 - Rue du Jardin - (Juste après le Proxi Market)		11:56	11:55	11:53	11:52	11:51
0,30	27,70	98,10	SAINT-MARTIN-DE-LANDELLES	D285 - Route de Saint-Georges (Passage Picton) Passage Centre bourg - Tout droit	↑	11:57	11:55	11:54	11:53	11:51
1,32	29,02	96,78	SAINT-MARTIN-DE-LANDELLES	D185 - Beau soleil - Tourner à gauche	←	11:59	11:58	11:56	11:55	11:54
1,58	30,60	95,20	SAINT-MARTIN-DE-LANDELLES	C6 - La Charbonnière - Tourner à gauche	▲ ←	12:02	12:01	11:59	11:58	11:56
2,10	32,70	93,10	SAINT-MARTIN-DE-LANDELLES	C6 - Bas de la Pigeonnière - Tourner à gauche	←	12:06	12:04	12:03	12:01	12:00
0,50	33,20	92,60	SAINT-MARTIN-DE-LANDELLES	D85 - Haut de la Pigeonnière - Tourner à droite	→	12:07	12:05	12:03	12:02	12:00
0,30	33,50	92,30	SAINT-MARTIN-DE-LANDELLES	ZONE DE RAVITAILLEMENT 1 - Lieu : D85 - KM 6,100 au KM 6,400		12:07	12:06	12:04	12:02	12:01
0,40	33,90	91,90	SAINT-MARTIN-DE-LANDELLES	ZONE VERTE 1 - Lieu : D85 - KM 6,500 au KM 6,600		12:08	12:06	12:05	12:03	12:01
0,65	34,55	91,25	SAINT-MARTIN-DE-LANDELLES	D85 - La Croix du Patis - Tourner à droite	→	12:09	12:07	12:06	12:04	12:03
1,05	35,60	90,20	SAINT-MARTIN-DE-LANDELLES	La Jametière - Tourner à gauche	←	12:11	12:09	12:08	12:06	12:04
2,10	37,70	88,10	SAINT-MARTIN-DE-LANDELLES	D85 - La Lande - Tourner à gauche	▲ ←	12:15	12:13	12:11	12:09	12:08
1,35	39,05	86,75	SAINT-MARTIN-DE-LANDELLES	D481 - Vers Hamelin (Ange Michel) - Tourner à droite	→	12:18	12:15	12:13	12:12	12:10
0,30	39,35	86,45	SAINT-MARTIN-DE-LANDELLES	D481E2 - Les Froidrières, La Dorais - Tourner à gauche	←	12:18	12:16	12:14	12:12	12:10
0,60	39,95	85,85	SAINT-MARTIN-DE-LANDELLES	D481E2 - Croix du Patis x La Dorais - Tourner à droite	→	12:19	12:17	12:15	12:13	12:11
1,75	41,70	84,10	SAINT-MARTIN-DE-LANDELLES	D30 - Isambart - Tourner à gauche	←	12:22	12:20	12:18	12:16	12:14
0,90	42,60	83,20	SAINT-MARTIN-DE-LANDELLES	ZONE VERTE 2 - D30 - KM 15,200 au KM 15,300		12:24	12:22	12:20	12:18	12:16
0,30	42,90	82,90	SAINT-MARTIN-DE-LANDELLES	ZONE DE RAVITAILLEMENT 2 - Début : Juste avant l'entrée à Saint Martin de Landelles		12:25	12:22	12:20	12:18	12:16
0,75	43,65	82,15	SAINT-MARTIN-DE-LANDELLES	D30 - Rue du Jardin - DERIVATION - à gauche (avant Société Mangeas)		12:26	12:24	12:21	12:19	12:17
0,15	43,80	82,00	SAINT-MARTIN-DE-LANDELLES	DEBUT du 2 ^{ème} tour - D30 - Rue du Jardin - (Juste après le Proxi Market)		12:26	12:24	12:22	12:20	12:18
16,40	60,20	65,60	SAINT-MARTIN-DE-LANDELLES	DEBUT du 3 ^{ème} tour - D30 - Rue du Jardin - (Juste après le Proxi Market)		12:56	12:53	12:50	12:47	12:44
16,40	76,60	49,20	SAINT-MARTIN-DE-LANDELLES	DEBUT du 4 ^{ème} tour - D30 - Rue du Jardin - (Juste après le Proxi Market)		13:26	13:22	13:18	13:14	13:11
16,40	93,00	32,80	SAINT-MARTIN-DE-LANDELLES	DEBUT du 5 ^{ème} tour - D30 - Rue du Jardin - (Juste après le Proxi Market)		13:56	13:51	13:46	13:42	13:37
16,40	109,40	16,40	SAINT-MARTIN-DE-LANDELLES	DEBUT du 6 ^{ème} tour - D30 - Rue du Jardin - (Juste après le Proxi Market)		14:25	14:20	14:14	14:09	14:04
16,40	125,80	0,00	SAINT-MARTIN-DE-LANDELLES	ARRIVEE - D30 - Rue du Jardin - (Juste après le Proxi Market)		14:55	14:49	14:42	14:36	14:31

ITINÉRAIRE

HORAIRE COURSE EN FONCTION DE LA MOYENNE HORAIRE (KM/H)

KM	KM PARCOURUS	KM À PARCOURIR	COMMUNES	ITINÉRAIRE	DIRECTION	38	39	40	41	42
	0,00	240,60	AVRANCHES	DEPART FICTIF - Place Littré - 3,500 km d'itinéraire fictif		10:30	10:30	10:30	10:30	10:30
	0,00	240,60	AVRANCHES	DEPART REEL - D 47 Avenue du Rocher Face à la caserne des pompiers		10:37	10:37	10:37	10:37	10:37
0,60	0,60	240,00	SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS	D47 x D247 - La Forge - Au rond-point, tout droit vers D47	▲ ↑	10:37	10:37	10:37	10:37	10:37
10,94	11,54	229,06	ISIGNY-LE-BUAT	D47 - Le Pont d'Oir - Au rond-point, tout droit (2 ^{ème} sortie) vers D47 direction Isigny-le-Buat	▲ ↑	10:55	10:54	10:54	10:53	10:53
3,46	15,00	225,60	ISIGNY-LE-BUAT	D47 x D85 - Rue du Mortainais Au rond-point, tourner à droite vers Avenue Saint-Martin	▲ →	11:00	11:00	10:59	10:58	10:58
2,20	17,20	223,40	LESBIARDS	D85 - Carrefour des Biards - Au rond-point, tout droit (2 ^{ème} sortie) vers D85 - Rue Marot direction Les Biards	▲ ↑	11:04	11:03	11:02	11:02	11:01
1,30	18,50	222,10	LESBIARDS	D85 - Rue Marot Au rond-point, tout droit vers D85 - Saint-Martin-de-Landelles	▲ ↑	11:06	11:05	11:04	11:04	11:03
2,50	21,00	219,60	SAINT-MARTIN-DE-LANDELLES	ENTREE CIRCUIT - D85 - La Lande - Tout droit	↑	11:10	11:09	11:08	11:07	11:07
1,40	22,40	218,20	SAINT-MARTIN-DE-LANDELLES	D481 - Vers Hamelin (Ange Michel) - Tourner à droite	→	11:12	11:11	11:10	11:09	11:09
0,30	22,70	217,90	SAINT-MARTIN-DE-LANDELLES	D481E2 - Les Froidrières, La Dorais - Tourner à gauche	←	11:12	11:11	11:11	11:10	11:09
0,70	23,40	217,20	SAINT-MARTIN-DE-LANDELLES	D481E2 - Croix du Patis x La Dorais - Tourner à droite	→	11:13	11:13	11:12	11:11	11:10
1,70	25,10	215,50	SAINT-MARTIN-DE-LANDELLES	D30 - Isambart - Tourner à gauche	←	11:16	11:15	11:14	11:13	11:12
2,15	27,25	213,35	SAINT-MARTIN-DE-LANDELLES	D30 - Rue du Jardin - DERIVATION - à gauche (avant Société Mangeas)		11:20	11:18	11:17	11:16	11:15
0,15	27,40	213,20	SAINT-MARTIN-DE-LANDELLES	1 ^{er} PASSAGE SUR LA LIGNE D'ARRIVEE & DEBUT DU 1 ^{er} TOUR D30 - Rue du Jardin - (Juste après le Proxi Market)		11:20	11:19	11:18	11:17	11:16
0,30	27,70	212,90	SAINT-MARTIN-DE-LANDELLES	D285 - Route de Saint-Georges (Passage Piélon) Passage Centre bourg - Tout droit	↑	11:20	11:19	11:18	11:17	11:16
1,32	29,02	211,58	SAINT-MARTIN-DE-LANDELLES	D185 - Beau soleil - Tourner à gauche	←	11:22	11:21	11:20	11:19	11:18
1,58	30,60	210,00	SAINT-MARTIN-DE-LANDELLES	C6 - La Charbonnière - Tourner à gauche	▲ ←	11:25	11:24	11:22	11:21	11:20
2,10	32,70	207,90	SAINT-MARTIN-DE-LANDELLES	C6 - Bas de la Pigeonnière - Tourner à gauche	←	11:28	11:27	11:26	11:24	11:23
0,50	33,20	207,40	SAINT-MARTIN-DE-LANDELLES	D85 - Haut de la Pigeonnière - Tourner à droite	→	11:29	11:28	11:26	11:25	11:24
0,30	33,50	207,10	SAINT-MARTIN-DE-LANDELLES	ZONE DE RAVITAILLEMENT 1 - Lieu : D85 - KM 6,100 au KM 6,400		11:29	11:28	11:27	11:26	11:24
0,40	33,90	206,70	SAINT-MARTIN-DE-LANDELLES	ZONE VERTE 1 - Lieu : D85 - KM 6,500 au KM 6,600		11:30	11:29	11:27	11:26	11:25
0,65	34,55	206,05	SAINT-MARTIN-DE-LANDELLES	D85 - La Croix du Patis - Tourner à droite	→	11:31	11:30	11:28	11:27	11:26
1,05	35,60	205,00	SAINT-MARTIN-DE-LANDELLES	La Jametière - Tourner à gauche	←	11:33	11:31	11:30	11:29	11:27
2,10	37,70	202,90	SAINT-MARTIN-DE-LANDELLES	D85 - La Lande - Tourner à gauche	▲ ←	11:36	11:35	11:33	11:32	11:30
1,35	39,05	201,55	SAINT-MARTIN-DE-LANDELLES	D481 - Vers Hamelin (Ange Michel) - Tourner à droite	→	11:38	11:37	11:35	11:34	11:32
0,30	39,35	201,25	SAINT-MARTIN-DE-LANDELLES	D481E2 - Les Froidrières, La Dorais - Tourner à gauche	←	11:39	11:37	11:36	11:34	11:33
0,60	39,95	200,65	SAINT-MARTIN-DE-LANDELLES	D481E2 - Croix du Patis x La Dorais - Tourner à droite	→	11:40	11:38	11:36	11:35	11:34
1,75	41,70	198,90	SAINT-MARTIN-DE-LANDELLES	D30 - Isambart - Tourner à gauche	←	11:42	11:41	11:39	11:38	11:36
0,90	42,60	198,00	SAINT-MARTIN-DE-LANDELLES	ZONE VERTE 2 - D30 - KM 15,200 au KM 15,300		11:44	11:42	11:40	11:39	11:37
0,30	42,90	197,70	SAINT-MARTIN-DE-LANDELLES	ZONE DE RAVITAILLEMENT 2 - Début : Juste avant l'entrée à Saint Martin de Landelles		11:44	11:43	11:41	11:39	11:38
0,75	43,65	196,95	SAINT-MARTIN-DE-LANDELLES	D30 - Rue du Jardin - DERIVATION - à gauche (avant Société Mangeas)		11:45	11:44	11:42	11:40	11:39
0,15	43,80	196,80	SAINT-MARTIN-DE-LANDELLES	DEBUT du 2 ^{ème} tour - D30 - Rue du Jardin - (Juste après le Proxi Market)		11:46	11:44	11:42	11:41	11:39
16,40	60,20	180,40	SAINT-MARTIN-DE-LANDELLES	DEBUT du 3 ^{ème} tour - D30 - Rue du Jardin - (Juste après le Proxi Market)		12:12	12:09	12:07	12:05	12:03
16,40	76,60	164,00	SAINT-MARTIN-DE-LANDELLES	DEBUT du 4 ^{ème} tour - D30 - Rue du Jardin - (Juste après le Proxi Market)		12:37	12:34	12:31	12:29	12:26
16,40	93,00	147,60	SAINT-MARTIN-DE-LANDELLES	DEBUT du 5 ^{ème} tour - D30 - Rue du Jardin - (Juste après le Proxi Market)		13:03	13:00	12:56	12:53	12:49
16,40	109,40	131,20	SAINT-MARTIN-DE-LANDELLES	DEBUT du 6 ^{ème} tour - D30 - Rue du Jardin - (Juste après le Proxi Market)		13:29	13:25	13:21	13:17	13:13
16,40	125,80	114,80	SAINT-MARTIN-DE-LANDELLES	DEBUT du 7 ^{ème} tour - D30 - Rue du Jardin - (Juste après le Proxi Market)		13:55	13:50	13:45	13:41	13:36
16,40	142,20	98,40	SAINT-MARTIN-DE-LANDELLES	DEBUT du 8 ^{ème} tour - D30 - Rue du Jardin - (Juste après le Proxi Market)		14:21	14:15	14:10	14:05	14:00
16,40	158,60	82,00	SAINT-MARTIN-DE-LANDELLES	DEBUT du 9 ^{ème} tour - D30 - Rue du Jardin - (Juste après le Proxi Market)		14:47	14:41	14:34	14:29	14:23
16,40	175,00	65,60	SAINT-MARTIN-DE-LANDELLES	DEBUT du 10 ^{ème} tour - D30 - Rue du Jardin - (Juste après le Proxi Market)		15:13	15:06	14:59	14:53	14:47
16,40	191,40	49,20	SAINT-MARTIN-DE-LANDELLES	DEBUT du 11 ^{ème} tour - D30 - Rue du Jardin - (Juste après le Proxi Market)		15:39	15:31	15:24	15:17	15:10
16,40	207,80	32,80	SAINT-MARTIN-DE-LANDELLES	DEBUT du 12 ^{ème} tour - D30 - Rue du Jardin - (Juste après le Proxi Market)		16:05	15:56	15:48	15:41	15:33
16,40	224,20	16,40	SAINT-MARTIN-DE-LANDELLES	DEBUT du 13 ^{ème} tour - D30 - Rue du Jardin - (Juste après le Proxi Market)		16:31	16:21	16:13	16:05	15:57
16,40	240,60	0,00	SAINT-MARTIN-DE-LANDELLES	ARRIVEE - D30 - Rue du Jardin - (Juste après le Proxi Market)		16:56	16:47	16:37	16:29	16:20

PLAN D'ARRIVÉE

CHAMPIONNATS DE FRANCE CYCLISME SUR ROUTE

20 AU 23 JUIN 2024





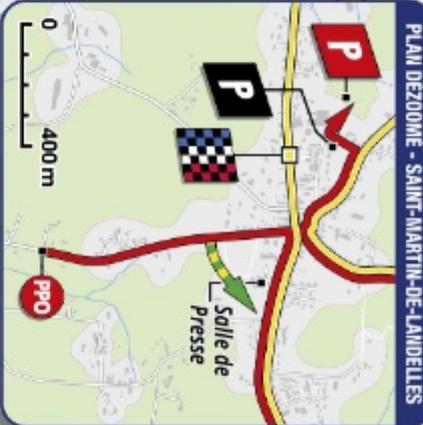

LÉGENDE

-  ARRIVÉE
-  RUE DU JARDIN, D30
-  PARKING ORGANISATION
-  PARKING ÉQUIPES
-  ESPACE PRIVILÉGE
-  VIP
-  ZONE TV
-  SECOURS PUBLIC ET TENTE ASSISTANCE
-  SCÈNE POULIN PROTOCOLAIRE
-  PPO ARRIVÉE
-  CDS - LE PENDANT
-  CIRCUIT FINAL
-  ACCÈS AU PARKING ÉQUIPES
-  ACCÈS AU PARKING OFFICIELS / PRESSE

PLAN LIGNE D'ARRIVÉE SAINT-MARTIN-DE-LANDELLES

20, 21, 22 ET 23 JUIN 2024

PLAN DÉZOOMÉ - SAINT-MARTIN-DE-LANDELLES

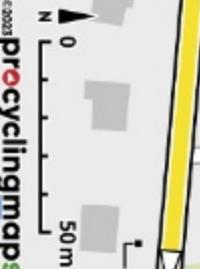
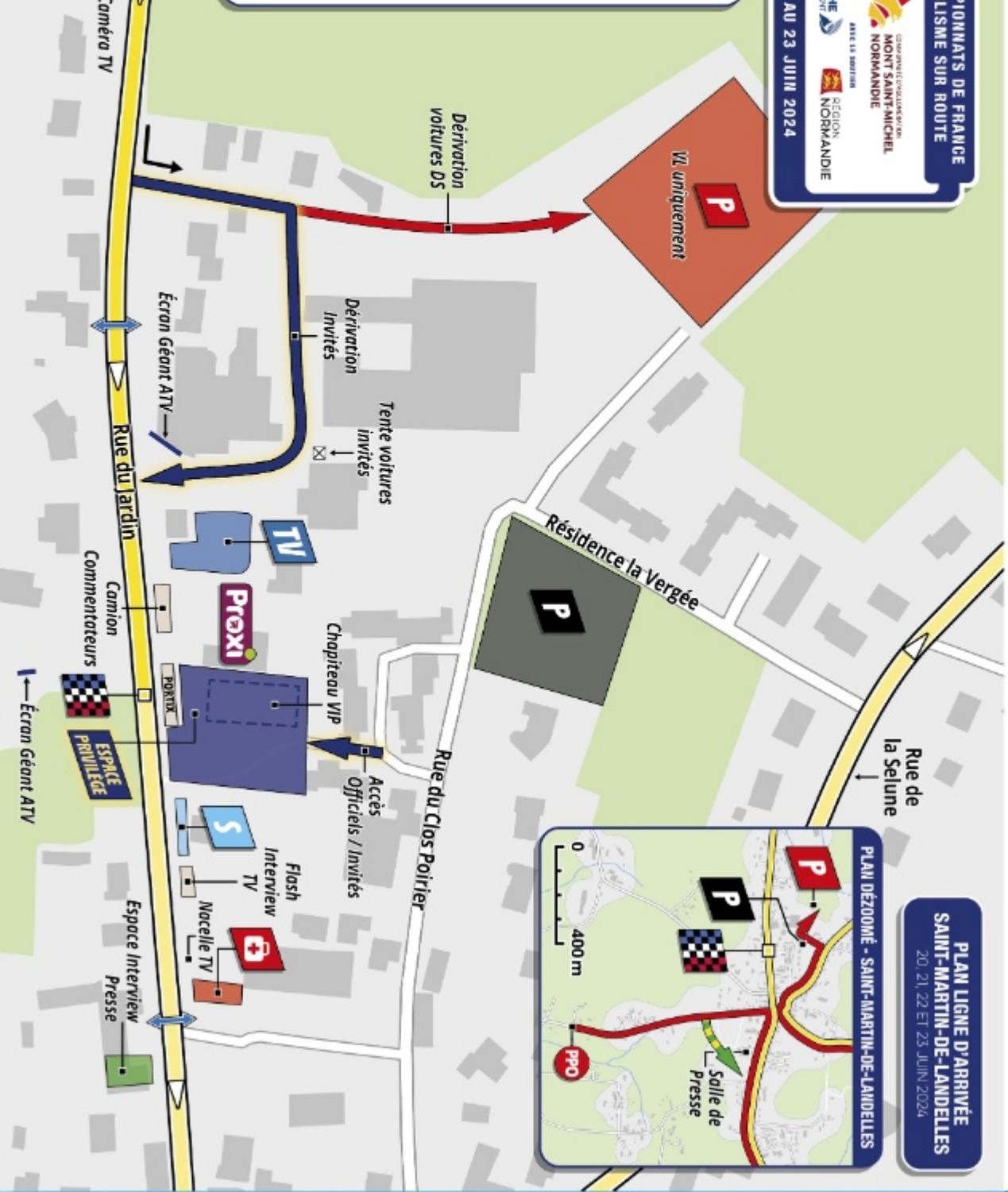


0 400 m

Salle de Presse

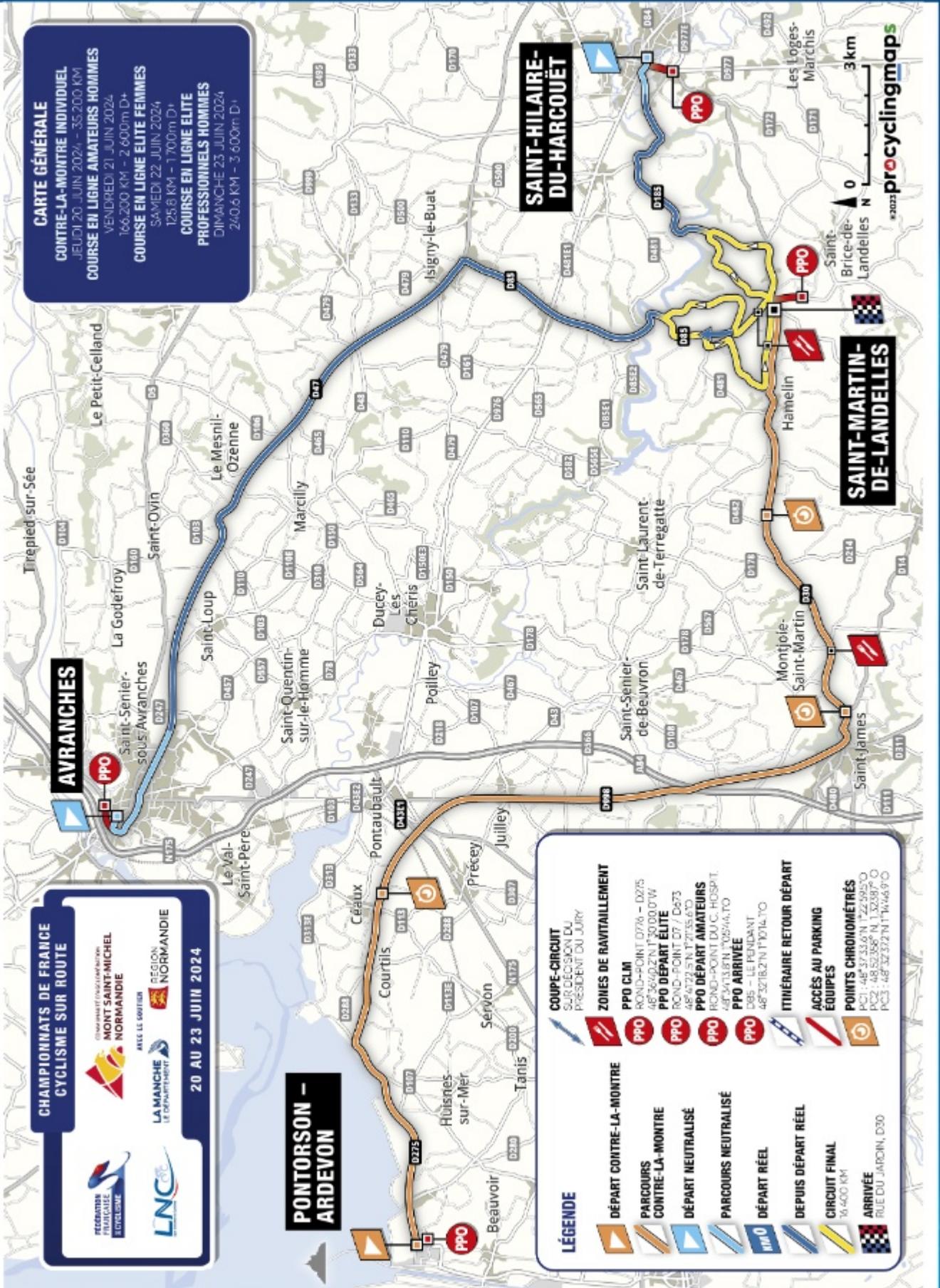
0 50 m

pro-cyclingmaps

Arrivée Rue du Jardin, D30
 Parking Organisation
 Parking Équipes
 Espace Privilage
 VIP
 Zone TV
 Secours Public et Tente Assistance
 Scène Poulin Protocolaire
 PPO Arrivée
 CDS - Le Pendant
 Circuit Final
 Accès au Parking Équipes
 Accès au Parking Officiels / Presse
 Résidence la Vergée
 Rue de la Selune
 Rue du Clos Poirier
 Tente voitures Invités
 Derivation Invités
 Derivation voitures DS
 Écran Géant ATV
 Camion Commentateurs
 Écran Géant ATV
 Espace Privilège
 Proxi
 Chapiteau VIP
 Accès Officiels / Invités
 Flash Interview TV
 Nacelle TV
 Espace Interview Presse

PLAN GLOBAL



CHAMPIONNATS DE FRANCE DE CYCLISME SUR ROUTE 2024

INFORMATIONS GÉNÉRALES

▲ IMPORTANT RECONNAISSANCE DES PARCOURS

D'une manière générale et pour des raisons de sécurité, nous demandons à l'ensemble des compétiteurs (à titre individuel ou en groupe), de s'abstenir de toute reconnaissance du circuit pendant le déroulement des épreuves.

PLANNING PERMANENCE

	JOURS	HORAIRES	LIEU
CONTRE-LA-MONTRE INDIVIDUEL - ÉLITE FEMMES & HOMMES			
Permanence – Accréditations - Retrait des dossards	Mercredi 19 juin	14h00 à 17h00	Salle polyvalente, Rue Waldeck Rousseau, 50600 Saint- Hilaire-du-Harcouët <i>Située à 7km de la ligne d'arrivée (Saint-Martin de Landelles)</i>
Réunion des Directeurs Sportifs	Mercredi 19 juin	17h30 en présentiel	
ÉPREUVE EN LIGNE - ÉLITE AMATEUR HOMMES			
Permanence – Accréditations - Retrait des dossards	Mercredi 19 juin	14h00 à 17h00	Salle polyvalente, Rue Waldeck Rousseau, 50600 Saint- Hilaire-du-Harcouët <i>Située à 7km de la ligne d'arrivée (Saint-Martin de Landelles)</i>
	Judi 20 juin	17h00 à 18h00 <i>(pour les équipes n'étant pas venues à la permanence le Mercredi 19 juin)</i>	
Réunion des Directeurs Sportifs	Mercredi 19 juin	17h30 en présentiel	
ÉPREUVE EN LIGNE - ÉLITE AMATEURES ET PROFESSIONNELLES FEMMES			
Permanence – Accréditations - Retrait des dossards	Mercredi 19 juin	14h00 à 17h00	Salle polyvalente, Rue Waldeck Rousseau, 50600 Saint- Hilaire-du-Harcouët <i>Située à 7km de la ligne d'arrivée (Saint-Martin de Landelles)</i>
	Judi 20 juin	17h00 à 18h00	
	Vendredi 21 juin	15h30 à 16h30	
Réunion des Directeurs Sportifs (ves)	Vendredi 21 juin	17h00 en visioconférence	Visioconférence (un lien sera transmis aux équipes)
ÉPREUVE EN LIGNE - ÉLITE PROFESSIONNELS HOMMES			
Permanence – Accréditations - Retrait des dossards	Mercredi 19 juin	14h00 à 17h00	Salle polyvalente, Rue Waldeck Rousseau, 50600 Saint- Hilaire-du-Harcouët <i>Située à 7km de la ligne d'arrivée (Saint-Martin de Landelles)</i>
	Judi 20 juin	17h00 à 18h00	
	Vendredi 21 juin	15h30 à 16h30	
Réunion des Directeurs Sportifs	Samedi 22 juin	17h00 en visioconférence	Visioconférence (un lien sera transmis aux équipes)

Épreuves en ligne - Elite Femmes, Élite Amateurs et Élite Professionnels :

Pour transmettre les listes de partant.e.s, l'envoi d'un email aux adresses suivantes dans les délais fixés ci-dessus pourra être accepté.
(Adresses emails : jerome.lappartient@gmail.com / c.ledastumer@hotmail.fr / a.fourez@ffc.fr / a.cocetta@ffc.fr)

Le guide de route reprend des éléments du règlement particulier des CDF ROUTE 2024. Compte tenu des délais d'impression du présent document, le règlement particulier des CDF ROUTE 2024 sera le document de référence sur les aspects réglementaires des Championnats de France de Cyclisme sur Route 2024

LES LOCAUX ET PARKINGS

Permanence

Salle des fêtes – Salle Polyvalente de Saint-Hilaire-du-Harcouët, 38 Rue Waldeck-Rousseau 50 600 Saint-Hilaire-du-Harcouët, situé à proximité du parking de la Place de l'Hôtel de ville

Réunion des Responsables d'Équipes

Salle des fêtes – Salle Polyvalente de Saint-Hilaire-du-Harcouët, 38 Rue Waldeck-Rousseau 50 600 Saint-Hilaire-du-Harcouët, situé à proximité du parking de la Place de l'Hôtel de ville

Vestiaires - Douches

Derrière la Salle Polyvalente de Saint-Hilaire-du-Harcouët, 38 Rue Waldeck-Rousseau 50 600 Saint-Hilaire-du-Harcouët, situé à proximité du parking de la Place de l'Hôtel de ville

Contrôle Antidopage

Ecole primaire - 21 Rue du Haut du Bourg, 50730 Saint-Martin-de-Landelles

Salle de presse

Salle Polyvalente - 21 Rue du Haut du Bourg, 50730 Saint-Martin-de-Landelles

Parkings coureurs Départ

P.C.M.: Parking Le Bas Pays, 50170 Beauvoir

P.Elite Amateurs Hommes: Parking Place de l'Hôtel de Ville, 50 600 Saint-Hilaire-du-Harcouët

P.Elite Femmes et Élite Professionnels Hommes: Parking Centre-Ville, 2 Rue du Général de Gaulle, 50300 Avranches, Situé à côté de la Place Littré

Parkings coureurs Circuit

Rue du Clos Poirier, 50730 Saint-Hilaire-du-Harcouët
Accès depuis le PPO: suivre le parcours et prendre à gauche au niveau de la Zone Verte 1

Parking Officiels/Presse au départ

P.C.M.: Parking Le Bas Pays, 50170 Beauvoir

P.Elite Amateurs Hommes: Parking Place de l'Hôtel de Ville, 50 600 Saint-Hilaire-du-Harcouët

P.Elite Femmes et Élite Professionnels Hommes:

Parking Centre-Ville, 2 Rue du Général de Gaulle, 50300 Avranches, Situé à côté de la Place Littré

Parking Officiel / Presse à l'arrivée

Parking de la Salle Polyvalente - 21 Rue du Haut du Bourg, 50730 Saint-Martin-de-Landelles

Zone de ravitaillement CLM

KM 25.800 – sur 200m D 30 – 50240 Saint-James

Accès à la zone de ravitaillement CLM par le parcours Plan page 6

Zone de ravitaillement - Épreuve en ligne

Ravitaillement 1: Route Nationale (D 85)
KM 6.100 à 6.400 du circuit

Ravitaillement 2: D30

KM 15.500 à 15.850 du circuit

Stationnement Equipes (Parking Rue de La Motte)

Cf plan Page "Voir la page du Plan du Circuit"

DIFFUSION TV



JEUDI 20 JUIN

CONTRE-LA-MONTRE
Femmes et Hommes



Direct 13h00 > 17h40

VENDREDI 21 JUIN

ÉPREUVE EN LIGNE
Elite Amateurs



Live Streaming 13h10 > 15h30

SAMEDI 22 JUIN

ÉPREUVE EN LIGNE
Femmes Elite



3 Direct
13h35 > 15h00

DIMANCHE 23 JUIN

ÉPREUVE EN LIGNE
Hommes Elite Professionnels



3 Direct
15h15 > 16h55

INFORMATIONS PRESSE

Salle de Presse et parking

Salle Polyvalente Saint-Martin-de-Landelles
ouverture dès le mercredi 19 juin à partir de 14h00.

Salle Interview

Salle intergénérationnelle Saint-Martin-de-Landelles, 150m après la ligne d'arrivée.

Véhicules Presse

Pour les épreuves en ligne, dérivation arrivée / Pose et dépose devant la salle de presse des véhicules neutres seront à disposition. Pour l'usage des 2 motos photographes, réservées aux photographes « cartés », il est nécessaire de prévoir votre casque. Aucun casque ne sera prêté sur place.

Pour les épreuves CLM, vous devez réserver un bandeau voiture en salle de presse.
Photographes

Retrait des chasubles en salle de presse sur présentation de la carte de presse et en échange d'une caution (10€, carte de presse..).

LES CHIFFRES MÉDIAS 2023

135
JOURNALISTES ACCRÉDITÉS

+3000
ARTICLES DE PRESSE

60
TECHNICIENS TV

16H DIRECT TV
EUROSPORT ET france.tv sport

PIC D'AUDIENCE

1.6M
ÉPREUVE HOMMES
SUR FRANCE 3 NATIONAL
PIC ARRIVÉE
2.5M

783K
ÉPREUVE DAMES
SUR FRANCE 3 NATIONAL
PIC ARRIVÉE
1.1M

1,14M
AUDIENCE CUMULÉE
SUR EUROSPORT EN FRANCE

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES ET DISPOSITIONS 2024

Seuls les coureurs remplissant les conditions réglementaires pour prétendre à l'attribution du titre de Champion de France, peuvent être engagés dans les Championnats de France.

Conformément à la décision du Comité Directeur de l'UCI relative à la situation en Ukraine, aucune restriction ne sera applicable en ce qui concerne la participation aux Championnats nationaux pour les coureurs concernés par le changement de nationalité.

OREILLETES

L'utilisation des oreillettes ou autres moyens de communication à distance avec les coureurs est interdit dans tous les Championnats de France (Epreuve en ligne) quelle que soit la catégorie, exceptés les Championnats de France Epreuves CLM toutes catégories, sans que ne soit remise en cause l'utilisation des mégaphones.

PORT DU MAILLOT

Tous les coureurs engagés devront être porteurs du maillot (ou de la combinaison officielle) de leur comité régional ultra marin, de leur club (N1, N2, N3, N1 Femmes, N2 Femmes), de leur club étranger, de leur club d'origine pour les coureurs appartenant à un Team d'une autre discipline (à condition que le club d'origine ne participe pas à l'épreuve en ligne – sans cette restriction sur le CLM) ou de leur équipe UCI (Hommes et Femmes) selon le cas. Aucun maillot, dont la disposition et les couleurs ne seraient pas semblables à celui qui aura été présenté, ne sera toléré. Les coureurs qui ne respecteront pas cette disposition se verront refuser le départ.

SURVEILLANCE MÉDICALE RÉGLEMENTAIRE

L'ensemble des coureurs Amateurs et Professionnels (Hommes ou Femmes) étant soumis à la Surveillance Médicale Réglementaire (S.M.R), devra être à jour de leurs obligations pour pouvoir prendre part aux Championnats de France.

On entend par obligations, le fait de répondre à toute convocation ou à toute demande d'examen prévue dans le cadre de la surveillance médicale réglementaire émanant du médecin coordinateur FFC.

Avant le début des compétitions, les changements d'hébergement de coureurs postérieurs à leur déclaration, devront être notifiés au jury des arbitres au moment du retrait des dossards.

LIEUX DE DÉPANNAGE

Les coureurs pourront être dépannés uniquement par le personnel à partir des véhicules techniques de l'équipe, de l'assistance neutre ou du balai.

Seuls les accompagnateurs officiels de l'équipe porteurs de laissez-passer, délivrés par la Direction des Evénements et de la Réglementation sportive, pourront prendre place à bord de ces voitures.

Toutefois étant donné la particularité du circuit, deux zones de dépannage en bord de route ont été mises en place afin de renforcer l'efficacité du dépannage :

> **Zone de ravitaillement N°1 Route Nationale (D 85) – KM 6.100 à 6.400** du circuit

> **Zone de ravitaillement N°2 D30 – KM 15.500 à 15.850** du circuit

Avec accord de l'UCI, le changement de roues et de vélo par des assistants à pied seront autorisés dans ces deux zones de dépannage, et uniquement dans celles-ci.

GESTION DES TRANSPONDEURS

Au moment de la confirmation des partants pour les épreuves CLM et course en ligne, à la permanence des Championnats de France, des transpondeurs seront remis aux responsables de chaque équipe.

À l'issue de chaque épreuve (CLM et course en ligne), les responsables d'équipes devront s'assurer de la récupération de ces transpondeurs pour l'ensemble des coureurs participants afin de venir les déposer à deux endroits possibles :

> **Camion Portix**
situé sur la ligne d'arrivée
Au niveau de la ligne d'arrivée

> **Permanence**
Salle des fêtes – Salle Polyvalente de Saint-Hilaire-du-Harcouët, 38 Rue Waldeck-Rousseau – 50 600 Saint-Hilaire-du-Harcouët, *situé à proximité du parking de la Place de l'Hotel de ville*

Nous comptons sur la collaboration de l'ensemble des équipes. En cas de non-retour d'un transpondeur au plus tard le dimanche 23 juin 2024 – 20h00, le prestataire STS INFORMATIQUE facturera 60€ TTC par puce manquante à l'entité engageante.

SIGNATURE DES COUREURS VENDREDI 21 JUIN (AVANT L'ÉPREUVE EN LIGNE AMATEUR) :

Dans le cadre de la promotion des Championnats de France de Cyclisme sur Route, événement majeur qui regroupe l'ensemble des familles cyclistes, La Communauté d'Agglomération du Mont Saint-Michel Normandie et la Fédération Française de Cyclisme souhaitent la présentation des coureurs sur l'épreuve en ligne du Vendredi 21 juin 2024 dans le respect des conditions et des mesures sanitaires. Cette présence des coureurs (es) pour la signature se déroulera à proximité

de l'Hotel de Ville de Avranches, Placé Littré à 18h30 à proximité de la ligne de départ.

Cette signature des coureurs se fera par petits groupes, dans un même sens de circulation en terminant par la Championne de France sortante ou le Champion de France sortant. Il est dans l'intérêt de tous de collaborer sur cette organisation, dans le respect des conditions et des mesures sanitaires.

Des informations complémentaires seront transmises aux différentes réunions des Directeurs Sportifs.

SIGNATURE DES COUREURS SAMEDI 22 ET DIMANCHE 23 JUIN (AVANT CHAQUE ÉPREUVE EN LIGNE) :

Dans le cadre de la promotion des Championnats de France de Cyclisme sur Route, événement majeur qui regroupe l'ensemble des familles cyclistes, La Communauté d'Agglomération du Mont Saint-Michel Normandie la Fédération Française de Cyclisme et la Ligue Nationale de Cyclisme souhaitent la présentation des coureurs sur l'ensemble des épreuves du Samedi 22 et Dimanche 23 juin 2024 dans le respect des conditions et des mesures sanitaires.

Cette présence des coureurs (es) pour la signature se déroulera devant l'Hotel de Ville de Avranches, Placé Littré à proximité de la ligne de départ.

Cette signature des coureurs se fera par petits groupes, dans un même sens de circulation en terminant par la Championne de France sortante ou le Champion de France sortant. Il est dans l'intérêt de tous de collaborer sur cette organisation, dans le respect des conditions et des mesures sanitaires. Des informations complémentaires seront transmises aux différentes réunions des Directeurs Sportifs.

PRÉSENTATION DES ÉQUIPES VENDREDI 21 JUIN 2024 À PARTIR DE 18H30

PRÉSENCE OBLIGATOIRE DES ÉQUIPES PROFESSIONNELLES HOMMES ET FEMMES (AVEC L'ENSEMBLE DES COUREURS PARTICIPANT AUX ÉPREUVES)

La Communauté d'Agglomération du Mont Saint-Michel Normandie en concertation avec la Fédération Française de Cyclisme et la Ligue Nationale de Cyclisme, travaillent sur la programmation de la présentation des équipes organisée le Vendredi 21 juin 2024 à partir de 18h30 sur la Place Littré de Avranches. Des informations complémentaires seront communiquées sur ce sujet ultérieurement. Cette présentation des équipes concerne les équipes professionnelles Hommes et Femmes ainsi que les champions de France 2023 ainsi que le Champion de France Amateur 2024.

ÉPREUVES SUR ROUTE

ANNÉE	LIEUX	FEMMES ESPOIRS	FEMMES ÉLITE	HOMMES AMATEURS	HOMMES PROFESSIONNELS
2000	LE POIRÉ-SUR-VIE	SOPHIE CREUX	JEANNIE LONGO	ROMAIN MARY	CHRISTOPHE CAPELLE
2001	ARGENTON SUR CREUSE	J.VANDEKERKHOVE	JEANNIE LONGO	NICOLAS ANDRÉ	DIDIER ROUS
2002	BRIANÇON	BÉATRICE THOMAS	MAGALI LE FLOC'H	FRÉDÉRIC DELALANDE	NICOLAS VOGONDY
2003	PLUMELEC	DELPHINE GUILLE	SONIA HUGUET	ALEXANDRE GRUX	DIDIER ROUS
2004	VALLÉE DU CHAMPSAUR	MARINA JAUNATRE	JEANNIE LONGO	CHRISTOPHE RIBLON	THOMAS VOECKLER
2005	BOULOGNE SUR MER	KARINE GAUTARD	MAGALI LE FLOC'H	RÉMY PAURIOL	PIERRICK FEDRIGO
2006	CHANTONNAY	PASCALE JEULAND	JEANNIE LONGO	DIMITRI CHAMPION	FLORENT BRARD
2007	AURILLAC	JULIE KRASNAK	EDWIGE PITEL	LOÏC HERBRETEAU	CHRISTOPHE MOREAU
2008	SEMUR EN AUXOIS	JULIE KRASNAK	JEANNIE LONGO	J.C PÉRAUD	NICOLAS VOGONDY
2009	SAINT-BRIEUC	JULIE KRASNAK	C.FERRIER BRUNEAU	SAMUEL PLOUHINEC	DIMITRI CHAMPION
2010	CHANTONNAY	MÉLODIE LESUEUR	MÉLODIE LESUEUR	ANTHONY COLIN	THOMAS VOECKLER
2011	BOULOGNE SUR MER	AUDREY CORDON	C.FERRIER BRUNEAU	FREDDY BICHOT	SYLVAIN CHAVANEL
2012	SAINT AMAND LES EAUX	MARION ROUSSE	MARION ROUSSE	JIMMY RAIBAUD	NACER BOUHANNI
2013	LANNILIS	AUDE BIANNIC	ÉLISE DELZENNE	CÉDRIC DELAPLACE	ARTHUR VICHOT
2014	FUTUROSCOPE	PAULINE FERRAND PRÉVOT	PAULINE FERRAND PRÉVOT	YANN GUYOT	ARNAUD DÉMARE
2015	CHANTONNAY	ÉMILIE ROCHEDEY	PAULINE FERRAND PRÉVOT	CLÉMENT MARY	STEVEN TRONET
2016	VESOUL	LENA GERAULT	EDWIGE PITEL	VALENTIN MADOUAS	ARTHUR VICHOT
2017	SAINT-OMER	FANNY ZAMBON	CHARLOTTE BRAVARD	FLAVIEN MAURELET	ARNAUD DÉMARE
2018	MANTES-LA-JOLIE	GLADYS VERHULST	AUDE BIANNIC	GEOFFREY BOUCHARD	ANTHONY ROUX
ANNÉE	LIEUX	FEMMES ÉLITE		HOMMES AMATEURS	HOMMES PROFESSIONNELS
2019	LA HAYE-FOUASSIÈRE	JADE WIEL		ALEXIS RENARD	WARREN BARGUIL
2020	GRAND-CHAMP	AUDREY CORDON-RAGOT		JASON TESSON	ARNAUD DÉMARE
2021	ÉPINAL	EVITA MUZIC		AXEL MARIAULT	RÉMI CAVAGNA
2022	CHOLET	AUDREY CORDON-RAGOT		MATTÉO VERCHER	FLORIAN SÉNÉCHAL
2023	HAZEBROUCK-CASSEL	VICTOIRE BERTEAU		KILLIAN VERSCHUREN	VALENTIN MADOUAS

CONTRE-LA-MONTRE

ANNÉE	LIEUX	FEMMES ÉLITE		HOMMES PROFESSIONNELS	
2000	LE POIRÉ-SUR-VIE	JEANNIE LONGO		FRANCISQUE TEYSSIER	
2001	ARGENTON SUR CREUSE	JEANNIE LONGO		FLORENT BRARD	
2002	BRIANÇON	JEANNIE LONGO		EDDY SEIGNEUR	
2003	PLUMELEC	JEANNIE LONGO		EDDY SEIGNEUR	
2004	VALLÉE DU CHAMPSAUR	EDWIGE PITEL		EDDY SEIGNEUR	
ANNÉE	LIEUX	FEMMES ESPOIRS	FEMMES ÉLITE	HOMMES PROFESSIONNELS	
2005	BOULOGNE SUR MER	ALNA BURATO	EDWIGE PITEL	SYLVAIN CHAVANEL	
2006	CHANTONNAY	KARINE GAUTARD	JEANNIE LONGO	SYLVAIN CHAVANEL	
2007	AURILLAC	JULIE KRASNAK	MARYLINE SALVETAT	BENOIT VAUGRENARD	
2008	SEMUR EN AUXOIS	JULIE KRASNAK	JEANNIE LONGO	SYLVAIN CHAVANEL	
2009	SAINT-BRIEUC	JULIE KRASNAK	JEANNIE LONGO	J.C-PÉRAUD	
2010	CHANTONNAY	AUDE BIANNIC	JEANNIE LONGO	NICOLAS VOGONDY	
2011	BOULOGNE SUR MER	AUDREY CORDON	JEANNIE LONGO	CHRISTOPHE KERN	
2012	SAINT AMAND LES EAUX	PAULINE FERRAND PRÉVOT	PAULINE FERRAND PRÉVOT	SYLVAIN CHAVANEL	
2013	LANNILIS	PAULINE FERRAND PRÉVOT	PAULINE FERRAND PRÉVOT	SYLVAIN CHAVANEL	
ANNÉE	LIEUX	FEMMES ESPOIRS	FEMMES ÉLITE	HOMMES AMATEURS	HOMMES PROFESSIONNELS
2014	FUTUROSCOPE	PAULINE FERRAND PRÉVOT	PAULINE FERRAND PRÉVOT	ROMAIN BACON	SYLVAIN CHAVANEL
2015	CHANTONNAY	ANNABELLE DREVILLE	AUDREY CORDON	THOMAS ROSTOLLAN	JÉRÔME COPPEL
2016	VESOUL	SÉVERINE ERAUD	AUDREY CORDON	YOANN PAILLOT	THIBAUT PINOT
2017	SAINT-OMER	SÉVERINE ERAUD	AUDREY CORDON	YOANN PAILLOT	PIERRE LATOUR
2018	MANTES-LA-JOLIE	JULIETTE LABOUS	AUDREY CORDON	ALEXYS BRUNEL	PIERRE LATOUR
ANNÉE	LIEUX	FEMMES ÉLITE		HOMMES AMATEURS	PROFESSIONNELS
2019	LA HAYE-FOUASSIÈRE	SÉVERINE ERAUD		ROMAIN BACON	BENJAMIN THOMAS
2020	GRAND-CHAMP	JULIETTE LABOUS		ÉMILIEN VIENNET	RÉMI CAVAGNA
2021	ÉPINAL	AUDREY CORDON-RAGOT		KEVIN VAUQUELIN	BENJAMIN THOMAS
2022	CHOLET	AUDREY CORDON-RAGOT		ANTOINE DEVANNE	BRUNO ARMIRAIL
2023	HAZEBROUCK-CASSEL	CÉDRINE KERBAOL		MATHIAS RIBEIRO	RÉMI CAVAGNA

ÉQUIPES UCI FRANÇAISES

UCI WORLDTEAMS



ARKEA B&B



COFIDIS



DECATHLON AG2R



GROUPAMA - FDJ
World Team

UCI PRO TEAM



TOTALÉNERGIES

ÉQUIPES CONTINENTALES UCI



CIC U
NANTES ATLANTIQUE



VAN RYSEL ROUBAIX



GROUPAMA - FDJ
Continentale



ST MICHEL - MAVIC
AUBER 93



NICE MÉTROPOLE
CÔTE D'AZUR

UCI WOMEN'S WORLDTEAMS



FDJ
SUEZ

ÉQUIPES CONTINENTALES FEMMES UCI



ARKÉA
PRO CYCLING TEAM



COFIDIS
WOMEN TEAM



ST MICHEL - MAVIC
AUBER 93



TEAM GRAND EST
KOMUGI - LA FABRIQUE



WINSPACE

ÉQUIPES ÉTRANGÈRES

La liste des maillots ci-dessous est non exhaustive car au moment de la réalisation du guide de route, les équipes engagées ne sont pas encore connues

UCI WORLD TEAMS



ALPECIN-DECEUNINCK



INTERMARCHÉ-CIRCUS WANTY



LIDL - TREK



MOVISTAR TEAM



SOUDAL QUICK-STEP



TEAM DSM-FIRMENICH POSTNL



TEAM VISMA LEASE A BIKE



UAE TEAM EMIRATES



BINGOAL WB



BURGOS-BH

UCI PROTEAMS



ISRAEL-PREMIER TECH



TEAM NOVO NORDISK



TDT-UNIBET CYCLING TEAM



TUDOR PRO CYCLING TEAM



ASTANA QAZAQSTAN DEVELOPMENT TEAM

EQUIPES CONTINENTALES UCI



LOTTO DSTNY DEVELOPMENT TEAM



PHILIPPE WAGNER BAZIN

UCI WOMEN'S WORLDTEAMS



CERATIZIT - WNT PRO CYCLING TEAM



HUMAN POWERED HEALTH



LIDL-TREK



MOVISTAR TEAM WOMEN



TEAM DSM-FIRMENICH POSTNL

EQUIPES CONTINENTALES FEMMES UCI



TEAM VISMA LEASE A BIKE



CYNISCA CYCLING



DOLTONI O'SHEA



MASSI TACTIC WOMEN'S TEAM



PRIMEAU VÉLO-GROUPE ABADIE



SOPELA WOMEN'S TEAM



TEAM COOP-REPSOL

ÉQUIPES

Sur la base du règlement particulier des CDF route, la liste des clubs qualifiés sera publiée à partir du 1^{er} Juin - Cf détails ci dessous Cf. Page 6 du règlement

QUOTAS POUR LES ÉQUIPES LABELLISÉES « NATIONAL » ET LES COMITÉS RÉGIONAUX

CF Communiqué publié le 11 mars 2022

	NATIONAL 1 FEMMES	NATIONAL 2 FEMMES	COMITÉS RÉGIONAUX ULTRA MARIN*
CLM IND. FEMMES	Sur engagement	Sur engagement	Sur engagement
EPREUVE EN LIGNE ELITE FEMMES	8 coureures (x9 N1 - 72 coureures)*	de 6 coureures (x5 N2 - 30 coureures)*	10 maximum

* Toutes les structures N1 Femmes et les cinq premières structures N2 Femmes du classement général provisoire de la Coupe de France arrêté au 31 mai 2023 sont qualifiées au Championnat de France sur Route Elite Femmes. Pas de minimum imposé car certains effectifs N Femmes sont presque exclusivement composés de Juniors et ne peuvent donc pas prendre le départ du CDF Route Elite Femmes. N1 Femmes = Toutes les structures N1 sont qualifiées, sans distinction de quota. N2 Femmes = La 3ème manche N2 Femmes peut être prise en compte. Dans ce cas, les structures N2 Femmes sont invitées à réaliser leurs engagements dans le délai fixé (Lundi 3 juin - 20h00) et à l'issue du déroulement de la manche du 9 juin 2024, les structures ne rentrant pas parmi les 5 structures N2 qualifiées seront désengagées par la FFC. Les structures n'ayant pas réalisé leurs engagements dans le délai fixé ne seront pas retenues.

	NATIONAL 1 / NATIONAL 2 / NATIONAL 3	COMITÉS RÉGIONAUX ULTRA MARIN
CLM IND. HOMMES	Sur engagement	Sur engagement
EPREUVE EN LIGNE ELITE AMATEURS	CF Détails ci dessous	10 maximum

- N1 (De la 1^{ère} place à la 8^{ème} place) = 6 coureurs x 8 équipes ➤ 48 coureurs
- N1 (De la 9^{ème} place à la 16^{ème} place) = 5 coureurs x 8 équipes ➤ 40 coureurs
- N1 (De la 17^{ème} place à la 28^{ème} place) = 4 coureurs x 12 équipes ➤ 48 coureurs
- N2 (De la 1^{ère} place à la 8^{ème} place) = 4 coureurs x 8 équipes ➤ 32 coureurs
- N3 (De la 1^{ère} place à la 3^{ème} place) = 3 coureurs x 3 équipes ➤ 9 coureurs
- Champion de France sortant (hors quota) ➤ 1 coureur
- Coureurs de nationalité française appartenant à une équipe française Professionnelle Cyclo-cross UCI ➤ 6 coureurs maximum par structure

Le classement pris en compte est celui de la Coupe de France de chaque niveau N1, N2 et N3 arrêté au 31 mai 2024 et diffusé au début du mois de juin. La 3ème Manche N3 programmée le 16 juin 2024, en raison de la date limite d'engagement fixée au 3 juin 2024, ne peut pas être prise en compte.

(La liste des engagés (ées) doit être finalisée à J-10 du début des épreuves).

NATIONAL 1 FEMMES



BRITISH LADIES



LADYNAMIPS
CLARIS AUTOMOBILES - RVC



LANESTER WOMEN
MORBIHAN



LYON
SPRINT EVOLUTION



TEAM CENTRE
VAL DE LOIRE FÉMININ



TEAM ELLES GROUPAMA
RIVE DE LA LOIRE



TEAM FÉMININ
CHAMBERY



UVC.A
TROYES



VELO CLUB
MORTEAU MONTENOIS

NATIONAL 2 FEMMES



CSM PUTEAUX
CYCLISME



DES ROUÉS EN ELLES
VELO CLUB TURIPINOIS



DONNONS DES
ELLES AU VÉLO EVRY
COURCOURONNES



ENTENTE CYCLISTE
THAONNAISE



HEXAGONE - CORBAS
LYON MÉTROPOLE



LADIES VENDEE
PIVETEAU BOIS



MARMANDE WOMEN
DEVELOPMENT



OCCITANE CYCLISME
FORMATION FÉMININ



SPRINTEUR CLUB
FÉMININ



TEAM
ARDENNES



TEAM FÉMININ
HAUTS-DE-FRANCE



TEAM VERN 35
FÉMININ



VC BLANCOURT
ST-QUENTIN-EN-YVELINES
TEAMS VOUSSERT



VELO CLUB ISLOIS
TEAM STAMINA

ÉQUIPES

NATIONAL 1



AMICALES CYCLISTES BIZONTINE



AVC AIX EN PROVENCE



BOURG EN BRESSE AIN CYCLISME



CC ETUPES LE DOURS PAYS DE MONTELLIARD



CC NOCENT SUR OISE



CHAMBERY CYCLISME FORMATION



CHARVIEU CHAVAGNEUX ISERE CYCLISME



COTES D'ARMOR MARIE MORIN U



DINAN SPORT CYCLING



DUNKERQUE GRAND LITTORAL CYCLISME



EC ST ETIENNE LOIRE



CSC BLADINAC VSI



GUIDON CHALETTAIS



HEXAGONE - CORBAS LYON METROPOLE



MAYENNE-VAND E-MONGANA



MORBIHAN PYGOLIA



OCEANS TOP 16



OCF TEAM LEGEND WHEELS



PARIS CYCLISTE OLYMPIQUE



PHILIPPE WAGNER CYCLING



SCD DION TEAM MATERIEL-VELO.COM



SOASUN ESPOIR AC NOYAL CHATILLON



TEAM U CHARENTE MARITIME



VCOU PAYS DE LOUDESAC



VELO CLUB VAULX EN VEUIN



VELO CLUB VILLEFRANCHE BEAUJOLAIS



VELOCE CLUB ROUEN - 76



VENDES U PAYS DE LA LOIRE

NATIONAL 2



MOYON PERCY MANCHE NORMANDIE



OCEANS TOP 16



TEAM ATRIA EXPERTS-COMPTABLES MONTLUÇON CYCLISME



TEAM LMP - LA ROCHE VENDES CYCLISME



TEAM N'SIDE



USSA PAVILLY BARENTIN



U.V.AUSE

NATIONAL 3



VCU SCHWENHEIM TPM



BEZIERS MEDITERRANEE CYCLISME



FLOUAY CYCLING CLUB



VELO CLUB DOLOIS

COMITÉS RÉGIONAUX ULTRA MARIN



GUADELOUPE



GUYANE



MARTINIQUE



DÉPARTEMENT DE MAYOTTE



NOUVELLE CALEDONIE



POLYNESIE



LA REUNION



SAINT-MARTIN

ORGANISATION / MARQUAGE VÉHICULES

ORGANISATION FFC/LNC



Président de la Commission Nationale Route
Marc TILLY

Directeur des Evénements et de la Réglementation Sportive
Nicolas ANDRÉ

Responsable des Épreuves Cyclisme sur route
Alexandre FOUREZ

Alternant Responsable des Épreuves Cyclisme sur route
Andreas COCETTA

Commissaire Général (Responsable Départ & Arrivée)
Guy MEAR

Responsable technique
Jean Baptiste MAHU

Responsable La Tricolore
Nicolas PETITJEAN

Directrice de la Communication et du Marketing
Ludivine DESMONTS-MORNET

Responsable communication
Sylvie PASQUALIN

Marketing Manager
Lise TROUILLET

Alternante Chargée de Communication
Audrey CHARPIGNY

Digital & Content Manager
Alexandre BARD

Logistique
Hugo PONTEAU
Alexandre AMEIL
Thierry FABRE
Marc GILSON

Espace Privilège
Magali DELLA SCHIAVA



Secrétaire Général LNC
Alain CLOUET

Directeur
Arnaud PLATEL

Assistante
Amandine PETIT

Chargé de développement LNC
Aymeric CLOSIER

COMITÉ LOCAL

Président du comité d'organisation
Gilbert DANIEL

Secrétaire
Nicole DELARUE

Chargé de projet CDF 2024
François LANSÉL

Communication
Magali KUNSTMANN-PELCHAT
Chloé LHERMITTE

Partenariat / sponsors
Thomas BRACQBIEN
Grégoire PERRIER

Responsables bénévoles / signaleurs
Evelyne GRASSE
Yves GUILBERT (signaleurs)
Joëlle GUILBERT
Joël CHARTRAIN (Isigny)

Animations et gestion du protocole
Jean-Luc GARNIER (protocole et animation)
Netly BODIN (animation)

Gestion des Déchets
Philippe RALLU
Nathanaëlle EUDES
Margaux GUERIN

Tricolore
Michel CHEREL
Marc OZENNE
Michel LEBOUTELLER

Restauration VIP / bénévoles / orga
Brigitte MICHEL

Restauration grand public
Benoit LEMONNIER
Jean JOUBIN

Office de tourisme
Ketty VAILLANT-LAMBERT
Gaëlle LECERF

Services techniques (St-Martin)
David CHEVALIER
Christophe CHEVALLIER

Sécurité
Jean-Baptiste RESTOUX (barrières)
Michel BOULAY (filéage)
Denis LANSEL (Contrôle accès)
Serge MORAZIN (parcours)
Bernard SINEUX (vélomotards)

Parkings
Philippe LESENECHAL

Com d'agglomération MSMN
Denis LAFORTE
Rodolphe JOUENNE

Ville de Pontorson
Pascal ROUSSEAU
Vincent LAVIGNE (PM)

Etablissement Public National Du Mont Saint-Michel
Hervé BIERJON
Vincent LAVEILLE

Ville de Saint-Hilaire-du-Harcouët
Mikaëlle SEGUIN
Dominique PERRIN
Maxime BOULOY (PM)

Ville d'Avranches
Christian COSSEC
Johan CHARTIER
Jean-Philippe DESLANDES
Sylvie VALLET (PM)

Ville de Saint-James
Philippe GRANGER
Alain BUNEL (PM)

OFFICIELS DE COURSE

Président du Jury
Jérôme LAPPARTIENT

Arbitre 1
Alain KOSZYCZARZ

Arbitre 2
Cedric MONGREVILLE

Chronométreur 1
Julien COUTANT

Chronométreur 2
CLM uniquement
Bertrand VITOUR

Juge à l'arrivée
Catherine AMOURETTE DE GREEF

Secrétaire
Christophe LE DASTUMER

Arbitre Moto 1
Cédric POINTEAU

Arbitre Moto 2
Régis BOSQUET

Régulateur
Rodolphe CRAMÉTE

Pilote Moto Régulateur
Marc TILLY

Pilote Moto Infos 1
Philippe BARAN

Pilote Moto Infos 2
Denis HERMANS

Pilote Arbitre Moto 1
Patrick BUSSON

Pilote Arbitre Moto 2
Pascal GARIN

Pilote Speaker
Hervé ROUGIER

Pilote Ardoisier
Vincent PIPARD

Inspecteur Anti-dopage
Claude DECHASSEAUX

Médecin 1
Dr Lulian COCA

Médecin 2 (des vendredi)
Dr Puggy DUMONT

Arbitre adjoint
Karenn NOEL

Arbitre adjoint
Léa COUTURIER

Infos Course
Christelle REILLE

Ardoisier
Angèle LEBLANC

Speakers
Marion HERAULT
Damien MARTIN
Daniel MANGEAS
Hervé MANGEAS

ÉCHELON COURSE

VOITURES



MOTOS



Seules les voitures et motos munies d'un rond rouge sont autorisées à franchir la ligne d'arrivée au dernier tour. Tous les autres véhicules seront déviés pour le CLM (à gauche).

ÉCHELON HORS-COURSE

VOITURES



RADIO COURSE

FRÉQUENCE : 157.575 MHz

SIGNALÉTIQUE



CHIFFRES / CONTACTS

LES CHAMPIONNATS DE FRANCE EN CHIFFRES

ÉPREUVES

 **4 JOURS**
DE COMPÉTITIONS

 **8 TITRES**
DE CHAMPION DE
FRANCE DÉCERNÉS

 **SAINT-MARTIN-DE-LANDELLES**
AVRANCHES
MONT-SAINT-MICHEL
SAINT-HILAIRE-DU-HARCOUET

CHIFFRES CLÉS

 **600 COUREURS**
ENGAGÉS ENVIRON

 **85 ÉQUIPES**
ET GROUPES SPORTIFS

 **500 MEMBRES**
DE STAFF D'ÉQUIPE

 **300 BÉNÉVOLES**
SUR LES 4 JOURS

 **14**
ARBITRES

 **21 VÉHICULES**
SKODA
DONT ÉLECTRIQUES

 **40 000**
SPECTATEURS
PRÉSENTS SUR LES 4 JOURS

 **1 500**
NUITÉES ENVIRON

 **300**
CAMPING-CARS

CONTACTS FFC

ORGANISATION

Nicolas ANDRÉ
DIRECTEUR DES ÉVÉNEMENTS
ET DE LA RÉGLEMENTATION
SPORTIVE
✉ n.andre@ffc.fr
☎ 06 04 59 65 59

Alexandre FOUREZ
RESPONSABLE ÉPREUVES
CYCLISME SUR ROUTE
✉ a.fourez@ffc.fr
☎ 06 99 15 94 21

Andreas COCETTA
ASSISTANT RESPONSABLE
ÉPREUVES
CYCLISME SUR ROUTE
✉ a.cocetta@ffc.fr
☎ 06 36 87 96 25

Lise TROUILLET
RESPONSABLE
MARKETING
✉ Ltrouillet@ffc.fr
☎ 06 67 28 23 48

Audrey CHARPIGNY
CHARGÉE DE COMMUNICATION
ET RELATIONS PRESSE
✉ a.charpigny@ffc.fr
☎ 06 99 18 08 94

MÉDIA/PRESSE

Sylvie PASQUALIN
RESPONSABLE
COMMUNICATION
✉ s.pasqualin@ffc.fr
☎ 06 07 89 87 46

CONTACTS CLO

ORGANISATION

Gilbert DANIEL
PRÉSIDENT DU COMITÉ
D'ORGANISATION CYCLISTE MONT
SAINT-MICHEL – NORMANDIE
✉ gibusdaniel@gmail.com
☎ 06 69 31 82 63

François LANSEL
CHARGÉ DE PROJET CHAMPIONNATS
DE FRANCE DE CYCLISME
SUR ROUTE 2024
✉ francois.lansel@msm-normandie.fr
☎ 06 49 95 75 23

Magali KUNSTMANN – PELCHAT
DIRECTRICE DE COMMUNICATION
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
MONT SAINT-MICHEL – NORMANDIE
✉ magali.kunstmann-pelchat@msm-normandie.fr
☎ 06 84 07 16 54

Chloé L'HERMITTE
RELATIONS PRESSE POUR
LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
MONT SAINT-MICHEL – NORMANDIE
✉ chloe.lhermitte@msm-normandie.fr
☎ 02 33 68 48 58

MÉDIA/PRESSE

LES PARTENAIRES

ORGANISATEURS OFFICIELS



PARTENAIRES INSTITUTIONNELS



PARTENAIRES PRIVÉS



PARTENAIRES MÉDIAS

